GUIDE DES COLLECTIVITÉS INDIENNES DU QUÉBEC 1990

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada
Région du Québec

Indian and Northern Affairs Canada

GUIDE DES COLLECTIVITÉS INDIENNES DU QUÉBEC 1990

Avertissement
Bien qu'ayant été préparé avec soin, le présent guide n'a aucune portée légale. Le lecteur voudra bien se référer aux documents officiels, au besoin.

93-02164/

La Section des communications remercie les personnes et les organismes suivants pour leur collaboration à la réalisation de ce guide :

M. John Mameamskum
Directeur général du Conseil de bande de Kawawachikamach

M. Marino Argentin
Directeur intérimaire des Zones
Direction générale des services médicaux
Santé et Bien-être social Canada

Le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la baie James

Le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec

L'Institut de formation autochtone du Québec

Photo de la page couverture :
Restigouche vue de Campbellton. Gilles Chaumel - SAA.

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Tom Siddon, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien
Décembre 1990

QS-Q032-000-FF-A1
N° de catalogue R72-221/1991F
ISBN 0-662-96737-2

© Ministre des Approvisionnements
et Services Canada

This publication is also
available in English
under the title :
Quebec Indian Community
Guide 1990

QS-Q032-000-EE-A1

Avec la réalisation de ce *Guide des collectivités indiennes du Québec*, nous espérons favoriser une meilleure connaissance de la réalité indienne. À cette fin, nous avons regroupé en un seul document des informations provenant de plusieurs sources des milieux gouvernemental et autochtone.

Ce guide dresse le portrait des collectivités indiennes situées sur le territoire du Québec et du milieu dans lequel elles évoluent. Plusieurs collectivités assument elles-mêmes une large part des services de base et de l'infrastructure existant sur leur territoire. En fait, la prise en charge progressive des programmes et des services par les collectivités indiennes constitue une étape importante dans l'atteinte des objectifs qu'elles se sont fixés.

À cet égard, les politiques du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sont orientées vers une plus grande autonomie des collectivités indiennes. Ces dernières disposent ainsi des pouvoirs nécessaires pour relever les défis que pose le développement économique, social et politique.

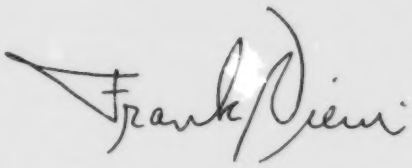

Frank Vieni
Directeur général
Région du Québec
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Ce guide présente les collectivités indiennes du Québec. Il est publié pour répondre à une demande soutenue d'information de la part des intervenants du milieu, du grand public et des Autochtones.

Au Québec, il y a 39 collectivités indiennes* regroupées en dix nations. De brefs historiques rappellent l'évolution des nations. Chaque collectivité fait l'objet d'un portrait détaillé comportant des données sur la situation géographique, la population, l'économie, les services et l'infrastructure locale.

Les données proviennent de sources variées. Il est donc recommandé de consulter les notes explicatives pour connaître ces sources, la date de la saisie des données et d'autres renseignements pertinents. Un effort de normalisation a été fait afin d'assurer la compatibilité des sources d'une collectivité à l'autre. C'est le cas notamment pour les Cris, dont les données sur certains services ne sont pas compilées directement par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC).

Le lecteur est invité à communiquer avec la Section des communications du MAINC, Bureau régional du Québec, pour obtenir d'autres renseignements ou des exemplaires supplémentaires du présent guide.

Nous espérons que cette publication favorisera une meilleure connaissance des collectivités indiennes et une communication interculturelle fertile. Puisqu'il s'agit d'une première édition, nous misons sur vos commentaires et suggestions pour en améliorer la qualité du contenu.

Section des communications
Bureau régional du Québec
Affaires indiennes et du Nord Canada
320, rue Saint-Joseph Est
C.P. 3725, Succursale Saint-Roch
Québec (Québec)
G1K 7Y2

N.B. : Le masculin est utilisé à titre de générique dans le seul but d'alléger le texte.

** Le terme «indien», tel que défini par la* Loi sur les Indiens, *n'inclut pas les Inuit. Le vocable «autochtone» est utilisé pour représenter à la fois les Indiens, les Inuit et les Métis.*

Table des matières

Index des appellations courantes 1

Notes explicatives 3

Carte des nations indiennes au Québec 9

Données générales sur la population indienne 11

Les collectivités

Les Abénaquis 13

Abénaquis de Wôlinak 14
Odanak 16

Les Algonquins 19

Abitibiwinni 20
Barriere Lake 22
Grand Lac Victoria 24
Kipawa 26
Lac Simon 28
Long Point 30
River Desert 32
Timiskaming 34
Wolf Lake 36

Les Attikameks 39

Atikamekw de Manawan 40
Obedjiwan 42
Weymontachie 44

Les Cris 47

Chisasibi 48
Eastmain 50
Mistissini 52
Nemiscau 54
Waskaganish 56
Waswanipi 58
Wemindji 60
Whapmagoostui 62

Les Hurons - Wendat 65

Nation huronne - wendat 66

Table des matières

(suite)

Les Malécites 69

Première Nation Malécite de Viger 70

Les Micmacs 73

Gaspé 74
Micmacs de Gesgapegiag 76
Restigouche 78

Les Mohawks 81

Kanesatake 82
Mohawks de Kahnawake 84

Les Montagnais 87

Betsiamites 88
Mingan 90
Montagnais de La Romaine 92
Montagnais de Natashquan 94
Montagnais de Pakua Shipi 96
Montagnais de Schefferville 98
Montagnais des Escoumins 100
Montagnais de Uashat et de Maliotenam 102
Montagnais du Lac Saint-Jean 104

Les Naskapis 107

Naskapis du Québec 108

Bibliographie 111

Index des appellations courantes

Abénaquis de Bécancour : voir Abénaquis de Wôlinak 14
Abénaquis de Saint-François-du-Lac : voir Odanak 16
Abénaquis de Wôlinak 14
Abitibiwinni 20
Akwesasne : réserve relevant du bureau régional du MAINC, en Ontario
Algonquins de Barriere Lake : voir Barriere Lake 22
Atikamekw de Manawan 40
Barriere Lake 22
Bersimis : voir Betsiamites 88
Betsiamites 88
Cacouna : voir réserve de Withworth et établissement de Cacouna 70
Caughnawaga : voir Mohawks de Kahnawake 84
Chisasibi 48
Coucoucache : voir réserves de Weymontachie et de Coucoucache 44
Doncaster : voir réserves de Kanesatake et de Kahnawake 82-84
Eastmain 50
Escoumins : voir Montagnais de Les Escoumins 100
Fort George : voir Chisasibi 48
Gaspé 74
Gesgapegiag : voir Micmacs de Gesgapegiag 76
Grand Lac Victoria 24
Great Whale River : voir Whapmagoostui 62
Hunter's Point : voir Wolf Lake 36
Hurons : voir Nation Huronne - Wendat 66
Kahnawake : voir Mohawks de Kahnawake 84
Kanesatake 82
Kawawachikamach 108
Kebaowek : voir réserve de Kebaowek 26
Kipawa 26
La Romaine : voir Montagnais de La Romaine 92
Lac-John : voir réserves de Matimekosh et de Lac-John 98
Lac Simon 28
Les Escoumins : voir Montagnais des Escoumins 100
Long Point 30
Malécites : voir Première Nation Malécite de Viger 70
Maliotenam : voir réserves de Uashat et de Maliotenam 102
Manawan : voir Atikamekw de Manawan 40
Maniwaki : voir réserve de Maniwaki 32
Manouane : voir réserve de Manouane 40
Maria : voir Micmacs de Gesgapegiag 76
Mashteuiatsh : voir réserve de Mashteuiatsh 104
Matimekosh : voir réserves de Matimekosh et de Lac-John 98
Metapeckeka : voir Atikamekw de Manawan 40
Micmacs de Gesgaspegiag 76
Mistassini : voir Mistissini 52
Mistissini 52
Mohawks de Kahnawake 84
Montagnais de La Romaine 92

Montagnais de Natashquan 94
Montagnais de Pakua Shipi 96
Montagnais de Schefferville 98
Montagnais de Sept-Iles : voir Montagnais de Uashat et de Maliotenam 102
Montagnais des Escoumins 100
Montagnais de Uashat et de Maliotenam 102
Montagnais du Lac Saint-Jean 104
Naskapis de Schefferville : voir Naskapis du Québec 108
Naskapis du Québec 108
Natashquan : voir Montagnais de Natashquan 94
Nation Huronne - Wendat 66
Nemaska : voir Nemiscau 54
Nemiscau 54
Notre-Dame-du-Nord : voir Timiskaming 34
Obedjiwan 42
Odanak 16
Old Factory : voir Wemindji 60
Ouiatchouan : voir Montagnais du Lac Saint-Jean 104
Paint Hill : voir Wemindji 60
Pakua Shipi : voir Montagnais de Pakua Shipi 96
Pikogan : voir réserve de Pikogan 20
Pointe-Bleue : voir Montagnais du Lac Saint-Jean 104
Poste-de-la-Baleine : voir Whapmagoostui 62
Première Nation Malécite de Viger 70
Rapid Lake : voir réserve de Lac-Rapide 22
Restigouche 78
River Desert 32
Rupert House : voir Waskaganish 56
Saint-Augustin 96
Saint-Régis : voir Akwesasne dans le présent index .....
Schefferville : voir Montagnais de Schefferville 98
Sept-Iles : voir Montagnais de Uashat et de Maliotenam 102
Témiscamingue : voir Timiskaming 34
Timiskaming 34
Uashat : voir réserves de Uashat et de Maliotenam 102
Viger : voir Première Nation Malécite de Viger 70
Village-des-Hurons Wendake 66
Village Huron : voir Village-des-Hurons Wendake 66
Village Pikogan : voir réserve de Pikogan 20
Waskaganish 56
Waswanipi 58
Wemindji 60
Wendake : voir Village-des-Hurons Wendake 66
Wendat : voir Nation Huronne - Wendat 66
Weymontachie 44
Weymontachingue : voir Weymontachie 44
Whapmagoostui 62
Whitworth : voir réserve de Whitworth et établissement de Cacouna ... 70
Winneway : établissement de Winneway 30
Wolf Lake 36
Wôlinak : voir Abénaquis de Wôlinak 14

Notes explicatives

Nom de la collectivité

Historiquement, les collectivités indiennes ont été désignées par le terme «bandes indiennes». On retrouve également cette appellation dans l'actuelle *Loi sur les Indiens*. Le nom d'une collectivité à laquelle s'applique la *Loi sur les Indiens* est déterminé par résolution du conseil de bande. Le nom d'une collectivité assujettie à la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec* est établi dans cette loi ou modifié conformément à celle-ci.

Cartes géographiques

Les cartes géographiques ont pour but de situer les collectivités indiennes et d'identifier les principales routes d'accès au territoire. Les dimensions et les limites des territoires sont représentées à titre indicatif seulement et ne peuvent, en aucune façon, servir à déterminer l'assise foncière des collectivités. Le lecteur est invité à consulter les cartes publiées par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada pour plus de précision.

Territoire

Cette section précise le statut du territoire où réside la collectivité.

Une réserve est, selon la *Loi sur les Indiens*, une étendue de terrain dont Sa Majesté est propriétaire et qu'elle a mise de côté à l'usage et au profit d'une bande. Le nom en est déterminé par résolution du conseil de bande.

Un établissement est un territoire identifié qui n'a pas le statut de réserve et sur lequel réside une collectivité.

Les terres de catégorie I sont des terres dont les collectivités cries et naskapies ont l'usage et le bénéfice par application de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ), la *Convention du Nord-Est québécois* (CNEQ), la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec* et la *Loi sur le régime des terres dans la région de la Baie James et du Nouveau-Québec*.

Quelques jalons relativement aux terres

- *Proclamation royale de 1763*
  La *Proclamation royale* reconnaît qu'il y avait des établissements indiens dans la colonie de Québec.
- *Loi de 1851*
  La *Loi de 1851* autorise le commissaire aux terres de la Couronne à mettre de côté des étendues de terres du Bas-Canada pour l'usage des Indiens. En vertu de cette loi, la superficie cumulative des terres mises de côté et appropriées ne peut excéder 230 000 acres. Ces terres étaient administrées par le commissaire des terres indiennes.
- *Loi constitutionnelle de 1867*
  La Loi constitutionnelle de 1867 attribue au Parlement du Canada la compétence «sur les Indiens et les terres réservées pour les Indiens».

- *Loi sur les terres et forêts du Québec de 1922*
  La *Loi sur les terres et forêts de 1922* autorise le gouvernement du Québec à réserver des terres pour l'usage des Indiens. En vertu de cette loi, la superficie maximale des réserves indiennes au Québec passe de 230 000 acres à 330 000 acres.
  Les terres ainsi réservées et transférées au gouvernement du Canada sont administrées par ce dernier. Advenant l'abandon des terres par les Indiens, cette loi en prévoit le retour au gouvernement du Québec.
- *Loi sur les Indiens*
  La *Loi sur les Indiens* établit le régime des terres dans les réserves indiennes.
- *La Convention de la Baie James et du Nord québécois* (1975)
  Le régime des terres issu de la CBJNQ délimite la superficie des territoires cris et inuit et les droits qui s'y rattachent.
- La *Convention du Nord-Est québécois (1978)*
  La CNEQ délimite la superficie du territoire des Naskapis et les droits qui s'y rattachent.

Circonscription fédérale

Circonscription électorale fédérale dont le député représente la collectivité à la Chambre des communes du Parlement du Canada.
Les députés nommés dans le présent document ont été élus lors de l'élection générale du 21 novembre 1988; ils étaient toujours en fonction en novembre 1990.
PC : Parti conservateur
PLC : Parti libéral du Canada

Circonscription provinciale

Circonscription électorale provinciale dont le député représente la collectivité à l'Assemblée nationale du Québec.
Les députés nommés dans le présent document ont été élus lors de l'élection générale du 25 septembre 1989; ils étaient toujours en fonction en novembre 1990.
PLQ : Parti libéral du Québec
PQ : Parti québécois

Situation géographique

Le territoire de la collectivité est situé à partir de repères géographiques ou de la ville (ou village) importante la plus proche.

Superficie

La superficie du territoire est donnée en hectares ou en kilomètres carrés. Il y a 100 hectares dans un kilomètre carré. La mesure n'inclut que le territoire où réside la collectivité et exclut les zones de chasse, de pêche ou autres. La mesure de la superficie est arrondie au centième de l'unité exprimée.

Population

Les données sur la population proviennent du Registre des Indiens du MAINC, en date du 31 décembre 1989. Le Registre des Indiens inclut toutes les personnes qui sont des Indiens inscrits, au sens de la *Loi sur les Indiens* et de la *Loi modifiant la loi sur les Indiens* (Projet de loi C-31).

Principales langues parlées

Sont données, dans l'ordre, la langue d'origine de la collectivité et la langue, du français ou de l'anglais, la plus couramment parlée par les membres de la collectivité.

Aperçu historique

Cette section présente certains événements dans l'évolution du territoire.

Conseil de bande

Les conseils de bande assujettis à la *Loi sur les Indiens* se composent d'un chef et de conseillers élus pour représenter leur collectivité. Les conseils peuvent adopter des règlements administratifs, pourvu qu'ils soient compatibles avec la *Loi sur les Indiens* ou avec les autres règlements gouvernementaux, dans les domaines de leurs compétences.

Élection

L'élection des représentants d'un conseil de bande assujetti à la *Loi sur les Indiens* se fait selon cette loi. Celle-ci prévoit deux modes d'élection, soit selon les modalités prévues par la Loi ou encore, selon les coutumes d'une bande :

1- L'élection du conseil de bande se fait conformément aux dispositions des articles 74 à 80 de la *Loi sur les Indiens*. Ces dispositions prévoient notamment l'élection d'un conseiller par tranche de 100 membres de la bande, jusqu'à concurrence de douze conseillers (élection à la majorité des voix exprimées). Le chef peut être élu par la majorité des votes des membres de la bande ou par la majorité des votes des conseillers. Le mandat du conseil de bande élu selon les modalités de la Loi est de deux ans.

2- Le processus électoral et la durée du mandat du conseil de bande élu selon les modalités de la coutume locale ne sont pas définis par la Loi et varient selon les traditions et les coutumes de chaque collectivité.

Activités économiques

Les principales activités économiques de la collectivité et le nombre approximatif de personnes y œuvrant sont indiqués.

Commerces

Les commerces énumérés sont situés à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de la collectivité; ils sont généralement la propriété d'Indiens.

Écoles

Lorsqu'une école se situe sur le territoire de la collectivité, cette section en donne le nom et l'adresse ainsi que les niveaux enseignés. Un tableau présente la fréquentation scolaire par niveau d'enseignement et par type d'école.

Une école de bande est une école administrée par le conseil de bande. Une école provinciale est une institution du réseau scolaire administrée par le gouvernement du Québec. Une école fédérale est une école administrée par le MAINC.

Les écoles cries sont administrées par la Commission scolaire crie. La Commission scolaire crie est régie par la CBJNQ et la *Loi sur l'instruction publique*. La langue d'enseignement est le cri.

L'école naskapie est administrée par la Commission scolaire régionale Eastern-Québec. Les langues d'enseignement sont le naskapi et l'anglais.

Avec le développement de l'autonomie gouvernementale, l'administration des écoles fédérales est confiée progressivement aux conseils de bande; elles deviennent ainsi des écoles de bandes.

Les élèves d'une collectivité ne disposant pas d'une école sur son territoire peuvent fréquenter l'école d'une autre collectivité indienne ou une école du réseau scolaire provincial.

Les chiffres sont extraits des listes du MAINC et correspondent à la population étudiante de l'année scolaire 1989-1990.

Services

Les principaux services que l'on retrouve généralement dans une collectivité sont brièvement décrits. Les données sont extraites, pour la plupart, des listes d'immobilisation du MAINC.

Protection-incendie

Caserne
Bâtiment destiné aux pompiers de service et servant à abriter l'équipement de lutte. La mention «petite caserne» désigne un local restreint pour l'entreposage de l'équipement de lutte contre les incendies.

Autopompe
Camion équipé d'une pompe à incendie actionnée par un moteur.

Équipement de lutte
Ensemble qui comprend une pompe portative et des tuyaux, des haches, des pelles, des casques, des vêtements, etc.

Services policiers

Conseil de la police amérindienne
Organisme sans but lucratif chargé de promouvoir la prévention du crime et le maintien de la paix et de l'ordre sur des territoires amérindiens. La police amérindienne est une force policière, gérée par le Conseil. Les collectivités sont membres du Conseil sur une base volontaire. Vingt-deux collectivités indiennes en sont membres.

Sûreté du Québec
Corps policier qui, sous l'autorité du ministre québécois de la Sécurité publique, est chargé de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans tout le territoire du Québec.

Programme de police autochtone de la Sûreté du Québec
Ce programme prévoit le transfert de la responsabilité des services policiers à des conseils de bande en trois phases :
1- consolidation
2- cogestion
3- autonomie du corps policier.
Neuf collectivités indiennes bénéficient de ce programme.

Corps de police de conseil de bande
Corps de police constitué et géré par un conseil de bande. Les constables sont des employés du conseil de bande et ont pour mandat d'appliquer les règlements de sécurité adoptés par le conseil, dans le territoire de la collectivité. Les collectivités de River Desert et de Kahnawake disposent d'un tel corps de police.

Soins médicaux

Dispensaire
Établissement de soins médicaux où de petites chirurgies peuvent être pratiquées et où l'hospitalisation des patients ne dépasse pas une journée.

Poste de soins infirmiers
Installation sur le territoire où le personnel infirmier et le personnel auxiliaire peuvent mener un programme d'hygiène publique, dispenser des soins aux usagers et des services de consultation externe. On y accueille les malades à court terme.

Centre sanitaire
Installation sur le territoire où le personnel peut mener un programme d'hygiène publique et dispenser des services de consultation externe.

Poste sanitaire
Destiné aux mêmes fins que le centre sanitaire, le poste sanitaire est toutefois de dimensions plus modestes et il emploie moins d'employés.

Service de transport
Sous certaines conditions, Santé et Bien-être social Canada défraie les coûts de transport pour permettre aux patients de recevoir les soins médicaux adéquats les plus accessibles depuis le territoire de la collectivité.

Élimination des ordures

Site d'enfouissement
Zone destinée à l'épandage, au compactage et au recouvrement des ordures avec de la terre.

Équipements collectifs

Biens publics servant aux activités récréatives, culturelles ou communautaires. Ces activités sont variées : sports, exercices physiques, réunions communautaires, programmes culturels, cours aux adultes, etc.

Infrastructure

Aqueduc

Canalisations qui acheminent l'eau à domicile par l'intermédiaire d'une station de pompage.

Traitement de l'eau
Processus de filtrage et de purification de l'eau.

Réservoir
Citerne utilisée pour emmagasiner l'eau destinée à l'usage de la collectivité. Sa dimension peut varier d'une collectivité à l'autre.

Puits communautaires
Source d'approvisionnement en eau qui dessert plusieurs domiciles. Il peut y avoir plusieurs puits communautaires sur le territoire d'une réserve.

Égouts

Égouts sanitaires
Canalisations qui acheminent directement les eaux usées domestiques à l'usine d'épuration. Le terme «eaux usées» s'entend des déchets liquides provenant des immeubles résidentiels, industriels, publics ou commerciaux.

Fosse septique
Fosse où les matières fécales subissent une fermentation qui les liquéfie.

Égouts pluviaux
Canalisations utilisées pour recue llir l'eau de surface.

Biodisque
Dispositif où les micro-organismes travaillent sur des disques tournant autour d'un axe horizontal et plongeant en partie dans l'eau à épurer, l'aération s'effectuant pendant la période d'immersion.

Étang aéré
Étang utilisé pour l'épuration des eaux usées, où l'aération pour l'alimentation en oxygène est assurée mécaniquement.

Aération prolongée
Procédé d'épuration qui utilise des boues contenant des micro-organismes capables de transformer les matières organiques en produits stables.

Accès

Cette section présente les principales voies d'accès au territoire de la collectivité.

Réseau routier

Routes pavées
Routes carossables à l'année.

Routes en gravier
Routes carossables à l'année.

Chemin d'hiver
Chemin qui traverse des étendues d'eau sur un pont de glace fonctionnel pendant l'hiver seulement.

Chemin forestier
Chemin utilisé par des véhicules lourds pour l'exploitation forestière et peu carrossable en automobile.

Les nations indiennes au Québec

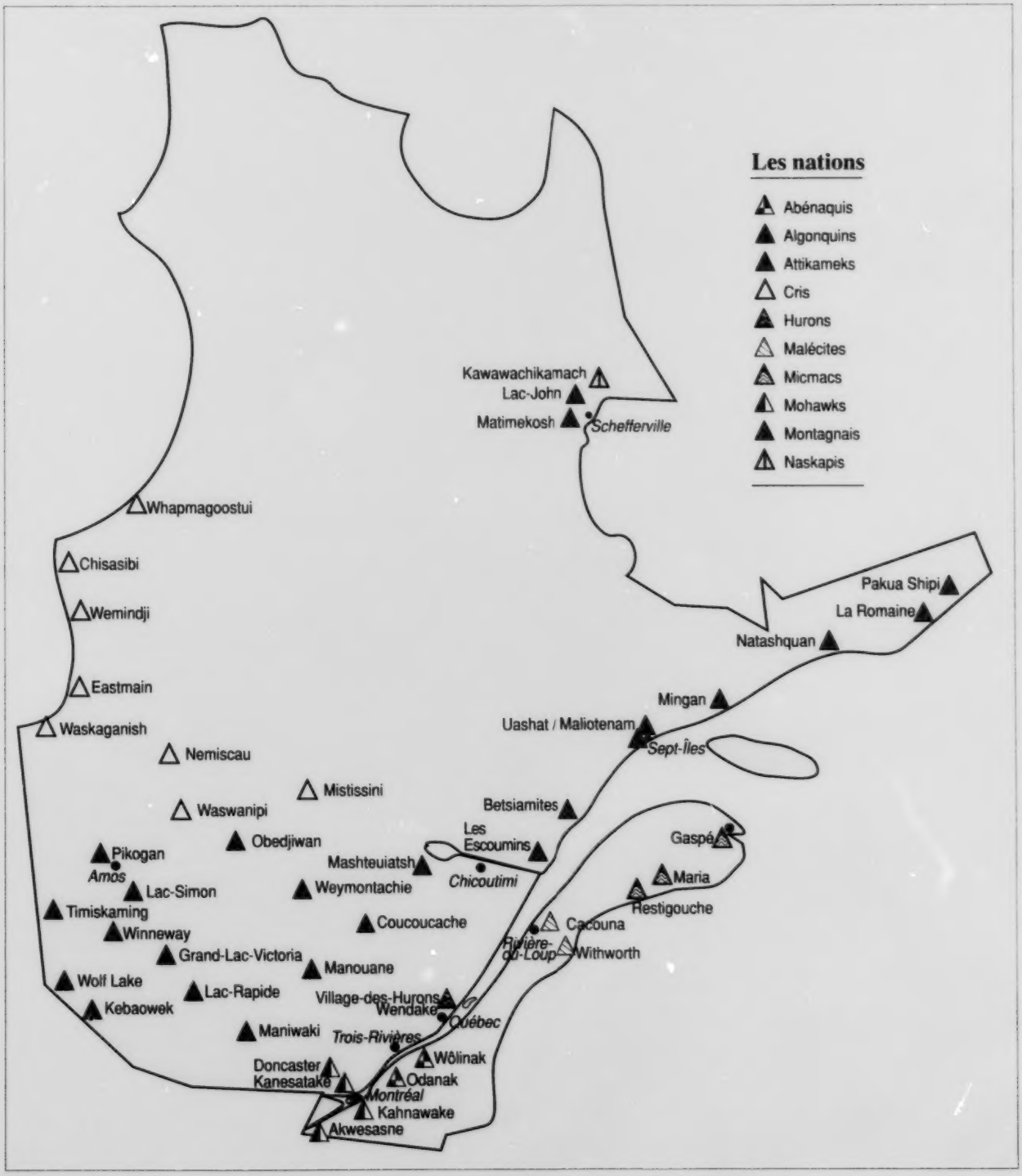

Données générales sur la population indienne

Population indienne inscrite, au Canada et dans les régions (31 décembre 1989)

	Nombre de collectivités	Population
Canada :	596	466 337
Provinces de l'Atlantique :	31	18 433
Québec :	39	45 742
Ontario :	126	107 862
Manitoba	60	67 092
Saskatchewan :	68	72 111
Alberta :	42	57 590
Colombie-Britannique :	196	80 742
Territoires du Nord-Ouest :	19	10 792
Yukon :	15	5 973

Population indienne au Québec (31 décembre 1989)

Population totale :	45 742
Population masculine :	21 939
Population féminine :	23 803
Population vivant sur les territoires des collectivités :	32 134
Population vivant sur des terres de la Couronne :	895
Population vivant hors des territoires des collectivités :	12 713

Population indienne au Québec selon la nation (31 décembre 1989)

Abénaquis :	1 363
Algonquins :	5 901
Attikameks :	3 525
Cris :	9 593
Hurons - Wendat :	2 295
Malécites :	229
Micmacs :	3 362
Mohawks :	8 430
Montagnais :	10 606
Naskapis :	430
Indiens inscrits sur la liste générale (non associés à une nation) :	8

Les Abénaquis

Les Abénaquis font partie de la famille linguistique algonquienne. Les Abénaquis de Wôlinak sont des descendants des Malécites, tribu vivant le long de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

Il est difficile d'évaluer la population des Abénaquis à l'époque précolombienne. On l'estime généralement à 5 000 individus. Les épidémies, les guerres avec les Iroquois entre 1650 et 1680, ainsi que les nombreuses escarmouches entre les Abénaquis de l'Ouest et la colonie du Massachussetts décimèrent dramatiquement les tribus abénaquises.

La migration des Abénaquis vers le territoire actuel du Québec a commencé en 1676. Vers 1700, ils s'établirent à Odanak et à Wôlinak, leurs territoires actuels.

Les historiens distinguent souvent les Abénaquis de l'Ouest, qui s'installèrent à Odanak, et ceux de l'Est, qui peuplaient la région du Maine, à proximité des rivières Kennebec et Endroscoggin. Cette distinction géographique correspondait à une différence linguistique, ces Amérindiens ne parlant pas le même dialecte.

Abénaquis de Wôlinak

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Réserve de Wôlinak

Circonscription fédérale
Richelieu
Louis Plamondon - PC

Circonscription provinciale
Nicolet-Yamaska
Maurice Richard - PLQ

Situation géographique
La réserve est située en bordure de la rivière Bécancour, à 20 kilomètres au sud-est de Trois-Rivières.

Superficie
79 hectares

Population : 167

Hommes :	72
Femmes :	95
Dans le territoire :	57
Hors du territoire :	110
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Abénaquis, français

Aperçu historique :

En 1708, le seigneur Pierre Robineau de Portneuf fit don aux Abénaquis d'une partie de la seigneurie de Bécancour, d'une superficie de 810 hectares. Il n'en restait que 60 hectares en 1851 lorsque la zone reçut le statut de réserve, une grande partie ayant été vendue par la bande en 1760. La réserve porte le nom de Wôlinak depuis1983.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de deux conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les indiens*.

Adresse postale :
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak
C.P. 126
4670, boul. Danube
Bécancour (Québec)
G0X 1B0

Téléphone : (819) 294-6696
Télécopieur : (819) 294-6697

Activités économiques :

	Emplois
Commerces et services	7
Artisanat	5
Fabrication de canots	4
Tourisme	2

Commerces :

Artisanat
Atelier de fibre de verre
Construction
Dépanneur
Pourvoirie

Écoles :

Aucune école sur le territoire

Fréquentation scolaire	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	0	0	
Maternelle :	0	0	0	
Primaire :	3	4	0	
Secondaire :	1	5	0	
Postsecondaire :				12
Total :	4	9	0	12

Population étudiante totale :	25
Population étudiante potentielle (5-24 ans) :	39

Services :

Protection-incendie :	assurée par la municipalité de Bécancour
Services policiers :	assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux :	utilisation des installations provinciales hors du territoire
Élimination des ordures :	assurée par la municipalité de Bécancour
Principaux équipements collectifs :	aucun équipement sur place

Infrastructure :

Aqueduc :	distribution domiciliaire assurée par la municipalité de Bécancour
Égouts :	fosses septiques individuelles
Accès :	la réserve est accessible par la route 132
Réseau routier :	1 760 mètres en gravier et 1 250 mètres pavés
Nombre de maisons :	42
Électricité :	fournie par Hydro-Québec

Odanak

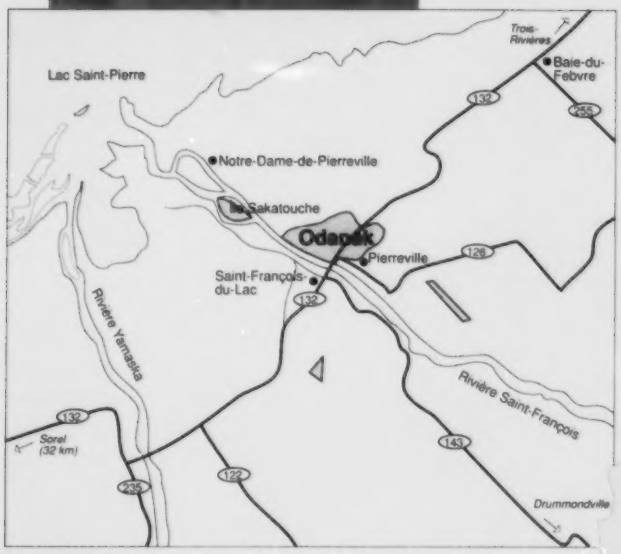

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 1 250 2 500 3 750 5 000 m

Territoire
Réserve d'Odanak

Circonscription fédérale
Richelieu
Louis Plamondon - PC

Circonscription provinciale
Nicolet-Yamaska
Maurice Richard - PLQ

Situation géographique
La réserve est située en bordure de la rivière Saint-François, à 32 kilomètres à l'est de Sorel.

Superficie
607,02 hectares

Population : 1 196

Hommes :	528
Femmes :	668
Dans le territoire :	263
Hors du territoire :	933
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Abénaquis, français

Aperçu historique :

Les Abénaquis s'installèrent au Québec dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle. D'abord à Sillery, puis sur les rives de la Chaudière, les Abénaquis d'Odanak s'établissent définitivement à Saint-François au tournant du XIX[e] siècle.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de quatre conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les indiens*.

Adresse postale :
Conseil de bande d'Odanak
58, rue Wabanaki
Odanak (Québec)
J0G 1H0

Téléphone : (514) 568-2819
(514) 568-2810
Télécopieur : (514) 568-7032

Activités économiques :

	Emplois
Artisanat	10
Commerces et services	9
Industrie du meuble	8

Commerces :

Artisanat
Bureau de poste
Casse-croûte
Confection de vêtements
Construction
Épicerie
Polissage du métal
Pourvoirie
Rembourrage
Taxi

Écoles :

Aucune école sur le territoire

Fréquentation scolaire	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	0	0	
Maternelle :	0	6	0	
Primaire :	0	18	0	
Secondaire :	0	19	0	
Postsecondaire :				50
Total :	0	43	0	50

Population étudiante totale : 93

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 220

Services :

Protection-incendie : assurée par la régie intermunicipale de Pierreville - Saint-François-du-Lac
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : utilisation des installations provinciales hors du territoire
Élimination des ordures : assurée par la régie intermunicipale de Pierreville - Saint-François-du-Lac
Principaux équipements collectifs : salle communautaire, piscine, salle récréative, église, bibliothèque, patinoire extérieure, musée

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire assurée par la régie intermunicipale de Pierreville - Saint-François-du-Lac
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, aération prolongée
Accès : la réserve est accessible par la route 132, la route 143 ou la route 226
Réseau routier : 2 430 mètres en gravier et 4 830 mètres pavés
Nombre de maisons : 146
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Les Algonquins

Les Algonquins ont donné leur nom à une des grandes familles linguistiques amérindiennes réunissant des tribus de la Gaspésie jusqu'aux Rocheuses.

Les Algonquins du Québec ont eu des contacts avec les Attikameks, les Cris et les Ojibways de l'Ontario. Des échanges culturels, des alliances et des mariages se sont produits d'une nation à l'autre ou encore d'un clan à l'autre sous un régime patriarcal.

Malgré les épidémies et les guerres, la population algonquine a augmenté depuis le XVIII[e] siècle. Elle se chiffre maintenant à environ 6 000 personnes.

Les Algonquins du Québec sont également appelés les «Anishnake» ou «Nisnake», signifiant «les vrais hommes».

Selon les récits de la tradition orale et les données archéologiques, les ancêtres des Algonquins vivaient sur la côte est de l'Atlantique. Habitant aujourd'hui la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ils auraient emprunté la rivière des Outaouais comme voie d'accès à l'intérieur du continent.

La nation algonquine est regroupée en neuf villages de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Abitibiwinni

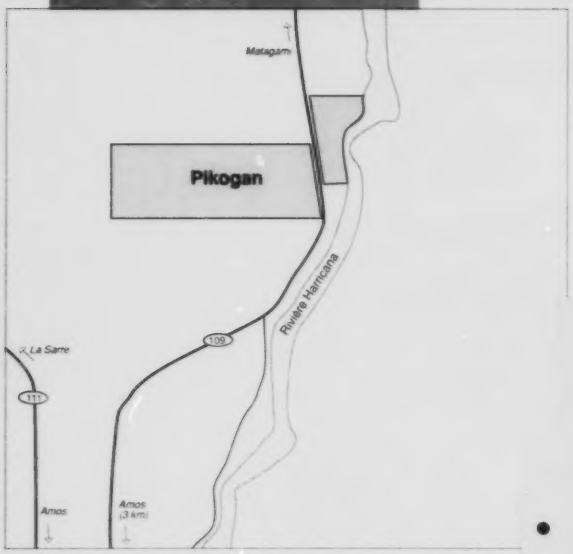

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Réserve de Pikogan

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Abitibi-Ouest
François Gendron - PQ

Situation géographique
La réserve est située à trois kilomètres d'Amos, sur la rive ouest de la rivière Harricana.

Superficie
88,50 hectares

Population : 593

Hommes :	277
Femmes :	316
Dans le territoire :	406
Hors du territoire :	187
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Algonquien, français

Aperçu historique :

Le gouvernement fédéral a acquis une première fraction du territoire en 1956 et une seconde partie en 1979. La réserve sert de lieu de résidence à la bande d'Abitibiwinni, auparavant nomade.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de quatre conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil de bande d'Abitibiwinni
C.P. 36
Amos (Québec)
J9T 3A3

Téléphone : (819) 732-6591
Télécopieur : (819) 732-1569

Activités économiques :

	Emplois
Commerces et services	24
Piégeage	22
Foresterie	12
Artisanat	5

Commerces :

Artisanat
Dépanneur
Taxi

Écoles :

École Migwam
(préscolaire, primaire)
Route Rurale nº 4
C.P. 36
Village de Pikogan (Québec)
J9T 3A3
Tél. : (819) 732-6591

Population étudiante totale : 194

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 290

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	9	0	0	
Maternelle :	6	0	0	
Primaire :	77	5	0	
Secondaire :	4	67	0	
Postsecondaire :				26
Total :	96	72	0	26

Services :

Protection-incendie : assurée par la municipalité d'Amos
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : centre sanitaire géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : assurée par la municipalité d'Amos
Principaux équipements collectifs : salle communautaire, église, patinoire extérieure, radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire assurée par la municipalité d'Amos
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, biodisque
Accès : la réserve est accessible par la route 109 qui rejoint la route 117
Réseau routier : 1 260 mètres en gravier et 820 mètres pavés
Nombre de maisons : 72
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Barriere Lake

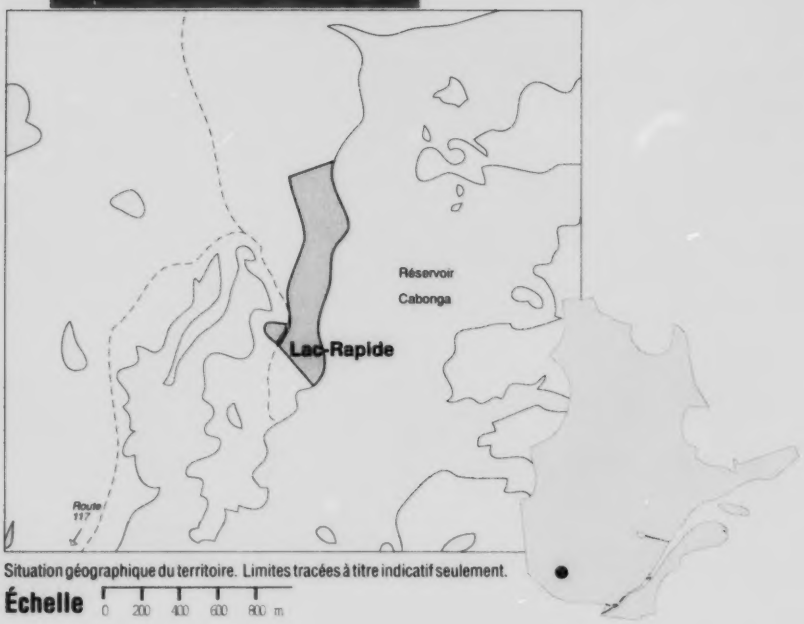

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Réserve de Lac-Rapide (Rapid Lake)

Circonscription fédérale
Pontiac-Gatineau-Labelle
Barry Moore - PC

Circonscription provinciale
Gatineau
Réjean Lafrenière - PLQ

Situation géographique
La réserve est située à 134 kilomètres au nord de Maniwaki, sur la rive du réservoir Cabonga.

Superficie
28 hectares

Population : 447

Hommes :	218
Femmes :	229
Dans le territoire :	80
Hors du territoire :	91
Sur une terre de la Couronne :	276

Principales langues parlées :

Algonquien, anglais

Aperçu historique :

La réserve de Lac-Rapide fut constituée en 1961, en vertu de la *Loi des terres et forêts*. La population était auparavant établie au site du lac Barrière. Jusqu'à tout récemment, la population se dispersait dans des campements familiaux, dirigés par un patriarche, pour exercer des activités saisonnières.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de trois conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Algonquins of Barriere Lake
Lac-Rapide
Parc de la Vérendrye (Québec)
J0W 2C0

Téléphone : (819) 824-1714

Barriere Lake

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	36
Artisanat	6

Commerces :

Artisanat

Écoles :

École de Lac-Rapide
(préscolaire, primaire, secondaire I à V)
Parc de la Vérendrye
Lac-Rapide (Québec)
J0W 2C0
Tél. : (819) 824-1734

Population étudiante totale :	194
Population étudiante potentielle (5-24 ans) :	242

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	0	12	
Maternelle :	1	1	17	
Primaire :	8	5	80	
Secondaire :	33	6	19	
Postsecondaire :				12
Total :	42	12	128	12

Services :

Protection-incendie :	petite caserne, équipement de lutte
Services policiers :	assurés par la Sûreté du Québec
Soins médicaux :	poste de soins infirmiers géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures :	site d'enfouissement hors de la réserve, collecte
Principaux équipements collectifs :	aucun équipement sur place

Infrastructure :

Aqueduc :	distribution domiciliaire, réservoir, puits communautaire
Égouts :	réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, étang aéré
Accès :	la réserve est accessible par la route 117 et un chemin forestier
Réseau routier :	8 830 mètres en gravier
Nombre de maisons :	67
Électricité :	génératrices (total : 1 200 kW)

Grand Lac Victoria

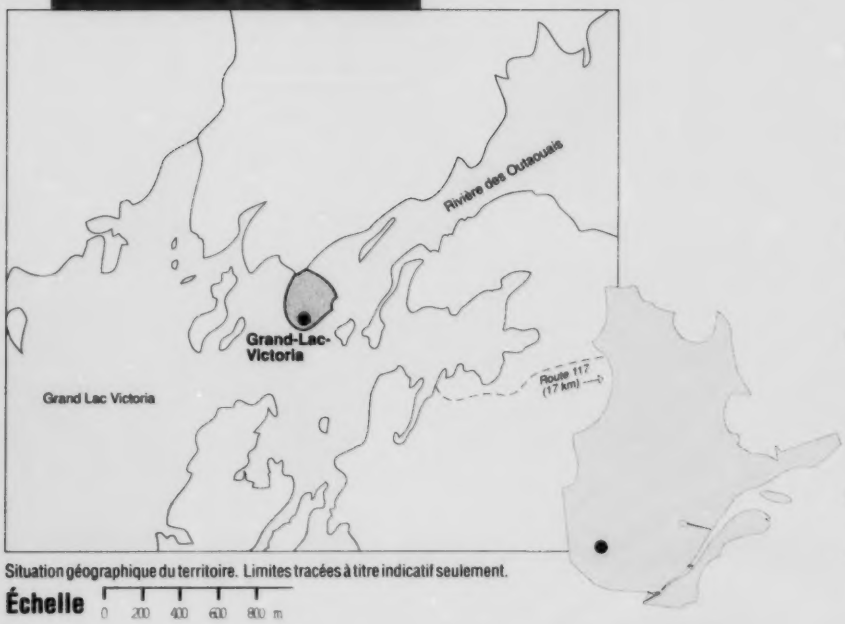

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Établissement de Grand-Lac-Victoria

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Gatineau
Réjean Lafrenière - PLQ

Situation géographique
Le territoire est situé à l'embouchure de la rivière des Outaouais et du Grand Lac Victoria, à 66 kilomètres au sud de Val-d'Or.

Superficie
12,14 hectares

Population : 313

Hommes :	151
Femmes :	162
Dans le territoire :	63
Hors du territoire :	13
Sur une terre de la Couronne :	237

Principales langues parlées :

Algonquien, français

Aperçu historique :

Le territoire n'a pas le statut juridique de réserve. Les Algonquins le considèrent comme un lieu de rassemblement ancestral. Le territoire est la propriété du gouvernement du Québec.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de trois conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil de bande du Grand Lac Victoria
via Louvicourt (Québec)
J0Y 1Y0

Téléphone : (819) 933-1914 (via Val-d'Or)
Télécopieur : (819) 736-7311 (via Lac-Simon)

Grand-Lac-Victoria

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	25
Commerces et services	1

Commerces :

Transport

École :

Aucune école sur le territoire

Fréquentation scolaire	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	0	0	
Maternelle :	0	15	0	
Primaire :	0	41	1	
Secondaire :	0	23	0	
Postsecondaire :				5
Total :	0	79	1	5

Population étudiante totale :	85
Population étudiante potentielle (5-24 ans) :	181

Services :

Protection-incendie : aucun dispositif sur place

Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne

Soins médicaux : centre de santé géré par le Conseil de bande en vertu d'une entente de transfert entre le Conseil de bande et le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Élimination des ordures : assurée par le conseil de bande

Principaux équipements collectifs : aucun équipement sur place

Infrastructure :

Aqueduc : aucune installation permanente

Égouts : aucune installation permanente

Accès : l'établissement est situé à 17 kilomètres à l'ouest de la route 117. On peut franchir cette distance en canot, depuis le réservoir Dozois, jusqu'au Grand Lac Victoria.

Réseau routier : il n'y a pas de routes destinées aux automobiles dans l'établissement

Nombre de maisons : aucune installation permanente

Électricité : aucune installation permanente

Kipawa

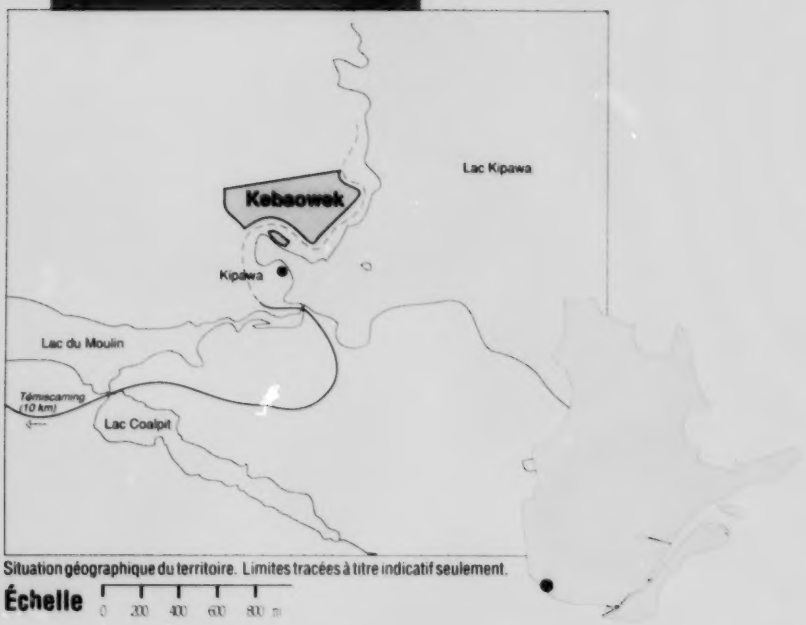

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Réserve de Kebaowek

Circonscription fédérale
Témiscamingue
Gabriel Desjardins - PC

Circonscription provinciale
Rouyn-Noranda-Témiscamingue
Rémi Trudel - PQ

Situation géographique
La réserve est située à 10 kilomètres à l'ouest de Témiscaming, en bordure du lac Kipawa.

Superficie
21,49 hectares

Population : 380

Hommes :	196
Femmes :	184
Dans le territoire :	119
Hors du territoire :	260
Sur une terre de la Couronne :	1

Principales langues parlées :

Algonquien, anglais

Aperçu historique :

Le gouvernement fédéral a acquis le territoire de la compagnie Gordon Creek Improvement, en 1974.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de deux conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les indiens*.

Adresse postale :
Kipawa Band Council
C.P. 787
Témiscaming (Québec)
J0Z 3R0

Téléphone : (819) 627-3455
Télécopieur : (819) 627-9428

Activités économiques :

	Emplois
Foresterie	8
Piégeage	7
Pourvoirie	4
Artisanat	3
Commerces et services	1

Commerces :

Artisanat
Pourvoirie
Transport de passagers

Écoles :

Aucune école sur le territoire

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	2	0	
Maternelle :	1	3	0	
Primaire :	0	18	0	
Secondaire :	0	18	0	
Postsecondaire :				27
Total :	1	41	0	27

Population étudiante totale : 69

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 131

Services :

Protection-incendie : petite caserne, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : centre sanitaire géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : assurée par la municipalité régionale de comté
Principaux équipements collectifs : aucun équipement sur place

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, traitement partiel de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires, aération prolongée.
Accès : la réserve est accessible par la route de Kipawa qui croise la route 101, à 5 kilomètres à l'ouest

Réseau routier : 890 mètres en gravier
Nombre de maisons : 36
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Lac Simon

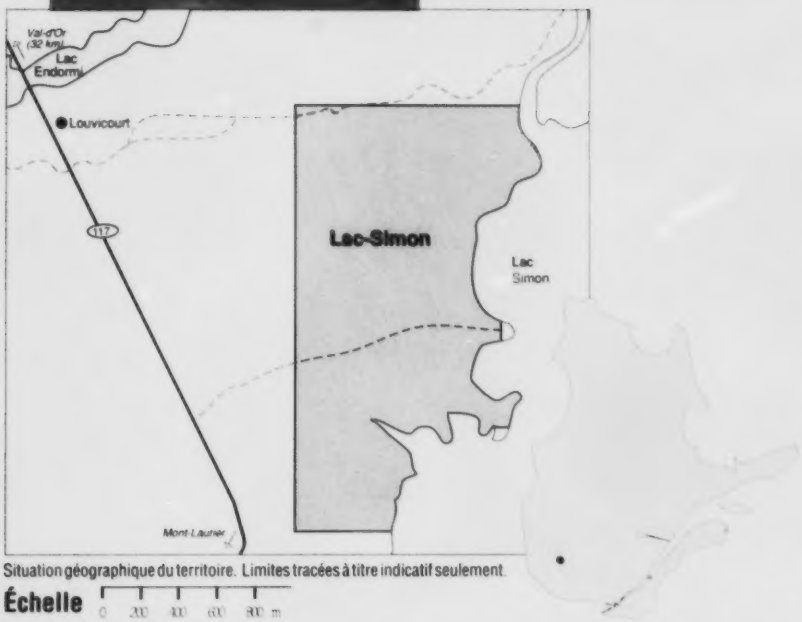

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 20 40 60 80 m

Territoire
Réserve de Lac-Simon

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Abitibi-Est
Raymond Savoie - PLQ

Situation géographique
La réserve est située sur la rive ouest du lac Simon, à 32 kilomètres au sud-est de Val-d'Or.

Superficie
275,01 hectares

Population : 699

Hommes :	341
Femmes :	358
Dans le territoire :	545
Hors du territoire :	154
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Algonquien, français

Aperçu historique :

La réserve a été établie en 1962, en vertu de la *Loi des terres et forêts*. C'est un endroit traditionnel où s'installaient les familles de chasseurs pour exercer leurs activités saisonnières.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef, d'un vice-chef et de cinq conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil de bande du Lac Simon
Lac-Simon (Québec)
J0Y 3M0

Téléphone : (819) 736-3161
(819) 736-2351
Télécopieur : (819) 736-7311

Activités économiques :

	Emplois
Foresterie	24
Artisanat	15
Piégeage	13
Commerces et services	9

Commerces :

Artisanat
Dépanneur
Machinerie lourde
Taxi

Écoles :

École Amik-Wiche
(préscolaire, primaire, secondaire I à V)
Lac-Simon
via Louvicourt (Québec)
J0Y 1Y0
Tél. : (819) 736-2121

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	1	21	2	
Maternelle :	0	26	1	
Primaire :	4	125	3	
Secondaire :	0	68	1	
Postsecondaire :				26
Total :	5	240	7	26

Population étudiante totale : 278

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 381

Services :

Protection-incendie : petite caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : centre sanitaire géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : assurée par la municipalité de Senneterre
Principaux équipements collectifs : centre éducatif et culturel, centre communautaire, radio communautaire, église

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, 2 puits communautaires
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, étang aéré
Accès : la réserve est accessible par la route 117
Réseau routier : 3 950 mètres en gravier
Nombre de maisons : 102
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Long Point

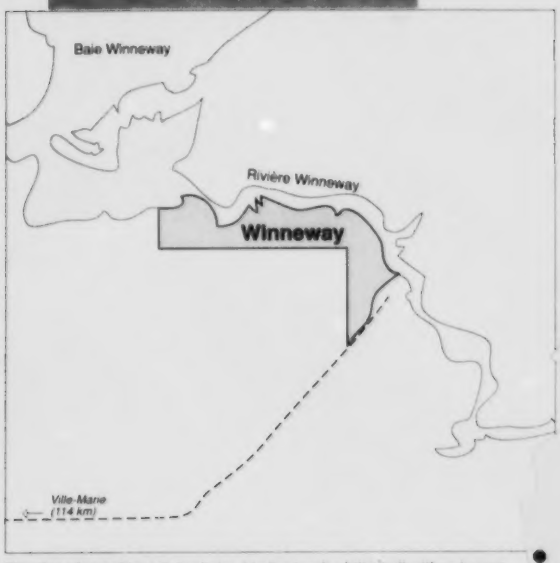

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Village de Winneway

Circonscription fédérale
Témiscamingue
Gabriel Desjardins - PC

Circonscription provinciale
Rouyn-Noranda-Témiscamingue
Rémi Trudel - PQ

Situation géographique
Le village est situé à 114 kilomètres à l'est de Ville-Marie, sur la rive sud de la rivière Winneway.

Superficie
37,84 hectares

Population : 461

Hommes :	227
Femmes :	234
Dans le territoire :	15
Hors du territoire :	212
Sur une terre de la Couronne :	234

Principales langues parlées :

Algonquien, anglais

Aperçu historique :

Le territoire ne possède pas le statut de réserve indienne. Il a été loué des Oblats pour l'usage des Indiens pour une période de dix ans, en 1960. Le bail a été renouvelé en 1970 et est échu depuis 1980.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de quatre conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Long Point Band Council
C.P. 1
Winneway River (Québec)
J0Z 2J0

Téléphone : (819) 722-2441
Télécopieur : (819) 722-2703

Long Point

Activités économiques :

	Emplois
Foresterie	15
Piégeage	7
Pourvoirie	4
Commerces et services	3

Commerces :

Casse-croûte
Dépanneur
Pourvoirie
Taxi

Écoles :

École Amo Osowan
(préscolaire, primaire, secondaire I)
Communauté de Winneway
Winneway River
via Laforce (Québec)
J0Z 2J0
Tél. : (819) 722-2026

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	6	0	1	
Maternelle :	4	0	0	
Primaire :	45	12	4	
Secondaire :	25	13	0	
Postsecondaire :				37
Total :	80	25	5	37

Population étudiante totale : 147

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 221

Services :

Protection-incendie : petite caserne, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : poste de soins infirmiers géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : centre communautaire, église, salle paroissiale, patinoire extérieure

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, puits communautaire, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires, biodisque
Accès : l'établissement est accessible en empruntant la route 101, la route 382 et un chemin forestier
Réseau routier : 2 260 mètres en gravier
Nombre de maisons : 57
Électricité : fournie par Hydro-Québec

River Desert

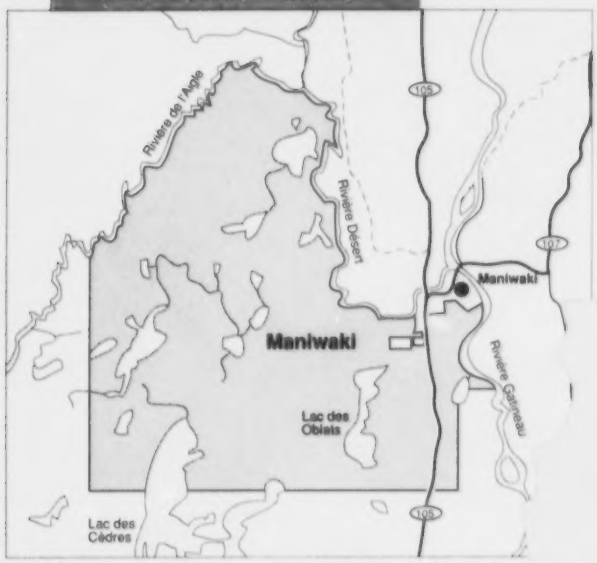

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 1 250 2 500 3 750 5 000 m

Territoire
Réserve de Maniwaki

Circonscription fédérale
Pontiac-Gatineau-Labelle
Barry Moore - PC

Circonscription provinciale
Gatineau
Réjean Lafrenière - PLQ

Situation géographique
La réserve est située à 130 kilomètres au nord de Hull. La réserve est limitée, au nord, par la rivière de l'Aigle et la rivière Désert.

Superficie
10 997,40 hectares

Population : 1 860

Hommes :	867
Femmes :	993
Dans le territoire :	1 117
Hors du territoire :	743
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Algonquien, anglais

Aperçu historique :

Les Algonquins s'installèrent dans le village de Maniwaki au milieu du XIX[e] siècle. Le territoire reçut le statut de réserve en vertu de la *Loi de 1851*. Aujourd'hui, Maniwaki est la communauté algonquine la plus importante au Québec.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de quatre conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les indiens*.

Adresse postale :
River Desert Band Council
C.P. 309
Maniwaki (Québec)
J9E 3C4

Téléphone : (819) 449-5170
(819) 449-5171
Télécopieur : (819) 449-5673

River Desert

Activités économiques :

	Emplois
Commerces et services	25
Foresterie	20
Artisanat	8
Piégeage	8

Commerces :

Buanderie
Coiffure
Construction domiciliaire
Épicerie
Excavation
Garderie
Machinerie lourde
Restauration
Transport ambulancier
Transport de marchandise
Transport de passagers

Écoles :

École Congway day
(préscolaire)
River Desert Band Council
Maniwaki (Québec)
J9I 3C9
Tél. : (819) 449-1798

École Kitigan Zibi
(préscolaire, primaire, secondaire I à V)
C.P. 10
Communauté de Maniwaki
Maniwaki (Québec)
J9E 3B3
Tél. : (819) 449-1275

Population étudiante totale : 321

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 619

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	9	0	0	
Maternelle :	14	7	0	
Primaire :	81	31	0	
Secondaire :	66	20	0	
Postsecondaire :				93
Total :	170	58	0	93

Services :

Protection-incendie : assurée par la municipalité de Maniwaki
Services policiers : assurés par un corps de police du Conseil de bande
Soins médicaux : centre de santé géré par le Conseil de bande
Élimination des ordures : site d'enfouissement à trois kilomètres de la réserve, collecte
Principaux équipements collectifs : centre communautaire, centre éducatif et culturel, centre pour personnes handicapées, maison de jeunes, radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, 28 puits communautaires
Égouts : fosses septiques individuelles
Accès : la réserve est accessible par la route 105 qui rejoint Hull, à environ 130 kilomètres au sud, ou par les routes 107 et 117 en provenance de Montréal
Réseau routier : 34 510 mètres en gravier et 20 610 mètres pavés
Nombre de maisons : 316
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Timiskaming

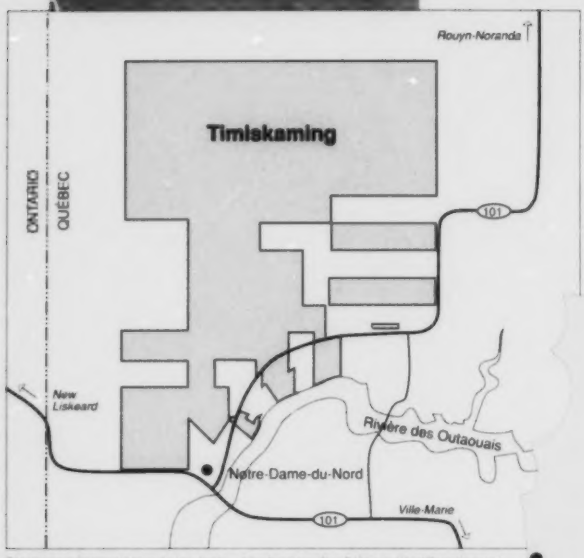

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 500 1 000 1 500 2 000 m

Territoire
Réserve de Timiskaming

Circonscription fédérale
Témiscamingue
Gabriel Desjardins - PC

Circonscription provinciale
Rouyn-Noranda-Témiscamingue
Rémi Trudel - PQ

Situation géographique
La réserve est adjacente à la municipalité de Notre-Dame-du-Nord.

Superficie
2 428,08 hectares

Population : 1 007

Hommes :	464
Femmes :	543
Dans le territoire :	355
Hors du territoire :	652
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Algonquien, anglais

Aperçu historique :

La réserve de Timiskaming fut établie en vertu des dispositions de la *Loi de 1851*. En 1853, les Algonquins recevaient un territoire de 15 552 hectares, près du lac Témiscamingue. Puis, une quarantaine de lots ont été cédés à des compagnies et à des particuliers, réduisant la superficie de la réserve à un peu plus de 2 400 hectares.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de cinq conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les Indiens*.

Adresse postale :
Timiskaming Band Council
C.P. 336
Notre-Dame-du-Nord (Québec)
J0Z 3B0

Téléphone : (819) 723-2335
Télécopieur : (819) 723-2353

Timiskaming

Activités économiques :

	Emplois
Foresterie	20
Commerces et services	9
Piégeage	5
Agriculture	4
Artisanat	3

Commerces :

Artisanat
Construction
Dépanneur
Machinerie lourde
Taxi

Écoles :

École fédérale de Notre-Dame-du-Nord
(préscolaire, primaire)
C.P. 428
Notre-Dame-du-Nord (Québec)
J0Z 3B0
Tél. : (819) 723-2193

Population étudiante totale : 195

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 395

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	0	14	
Maternelle :	1	2	14	
Primaire :	0	16	46	
Secondaire :	0	59	7	
Postsecondaire :				36
Total :	1	77	81	36

Services :

Protection-incendie : assurée par la municipalité de Notre-Dame-du-Nord
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : centre sanitaire géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : assurée par la municipalité de Notre-Dame-du-Nord
Principaux équipements collectifs : «Freedom Center», centre communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire assurée par la municipalité de Notre-Dame-du-Nord

Égouts : réseau d'égouts sanitaires, épuration des eaux usées assurée par la municipalité de Notre-Dame-du-Nord

Accès : la réserve est accessible par la route 101
Réseau routier : 16 651 mètres en gravier et 4 470 mètres pavés
Nombre de maisons : 89
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Wolf Lake

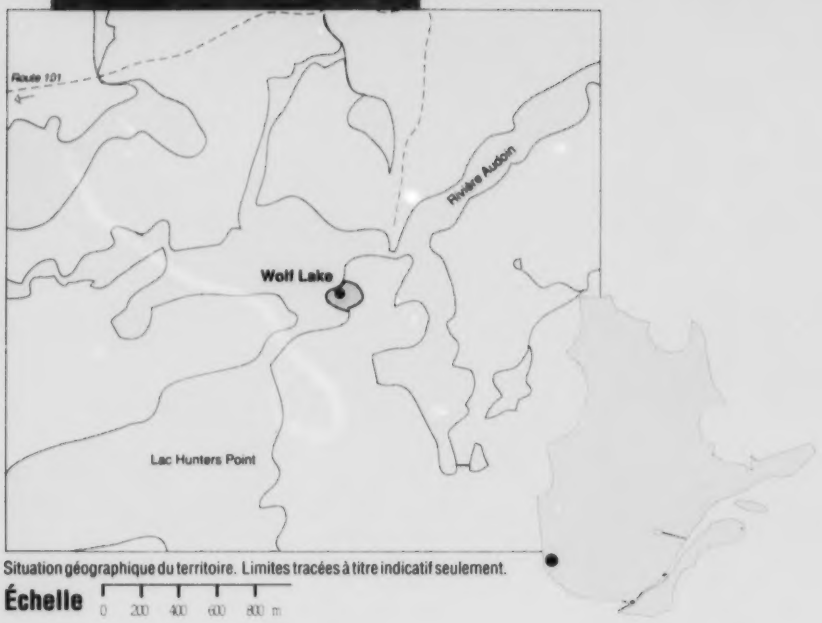

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Établissement de Wolf Lake

Circonscription fédérale
Témiscamingue
Gabriel Desjardins - PC

Circonscription provinciale
Rouyn-Noranda-Témiscamingue
Rémi Trudel - PQ

Situation géographique
Le territoire est situé à 37 kilomètres au nord-est de Témiscaming, en bordure du lac Hunters Point.

Superficie
4 hectares

Population : 141

Hommes :	66
Femmes :	75
Dans le territoire :	0
Hors du territoire :	136
Sur une terre de la Couronne :	5

Principales langues parlées :

Algonquien, anglais

Aperçu historique :

Wolf Lake est un territoire où vivent occasionnellement 54 personnes. Deux familles résident en permanence sur une partie de l'établissement désignée comme terre de la Couronne. C'est la plus petite communauté algonquine.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de deux conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Wolf Lake Band Council
C.P. 998
Témiscaming (Québec)
J0Z 3R0

Téléphone : (819) 627-3628
Télécopieur : (819) 627-3628

Wolf Lake

Activités économiques :

	Emplois
Commerces et services	7
Piégeage	7

Commerces :

Dépanneur
Coiffure
Restauration rapide
Taxi

Écoles :

Aucune école sur le territoire

Population étudiante totale :	48
Population étudiante potentielle (5-24 ans) :	65

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	0	0	
Maternelle :	0	6	0	
Primaire :	0	8	0	
Secondaire :	0	25	0	
Postsecondaire :				9
Total :	0	39	0	9

Services :

Protection-incendie : aucun dispositif sur place
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : aucune installation sur le territoire; les patients sont accueillis par le centre sanitaire de la réserve de Kebaoweck
Élimination des ordures : aucun dispositif sur place
Principaux équipements collectifs : aucun équipement sur place

Infrastructure :

Aqueduc : aucune installation permanente
Égouts : aucune installation permanente
Accès : un chemin forestier, depuis la route 101, permet d'accéder à la réserve
Réseau routier : chemins forestiers
Nombre de maisons : aucune installation permanente
Électricité : aucune installation permanente

Les Attikameks

La nation attikamek fait partie de la famille linguistique algonquienne.

On retrouve la présence d'Amérindiens en Haute-Mauricie dès le début du XVII[e] siècle. À cette époque, ils se nommaient Attikamiques. Ce peuple était considéré très pacifique, partageant l'ensemble de la région avec les Montagnais à l'est, les Cris au nord et les Algonquins au sud.

Leur économie était basée essentiellement sur la chasse et la pêche. Les Attikameks pratiquaient la pêche durant l'été et, l'hiver venu, ils parcouraient un grand territoire pour chasser. Ils pratiquaient un troc important avec les Cris, les Montagnais, les Algonquins, et parfois avec les Hurons.

Les Attikameks vivaient au cœur d'un réseau hydrographique imposant. Ils accédaient aux territoires voisins par les lacs Saint-Jean et Mistassini, la baie James et la rivière Gatineau.

Vers 1670-1680, une épidémie de petite vérole anéantit la tribu des Attikameks. Les survivants furent décimés par les Iroquois. Leur territoire fut occupé, de 1690 à 1700, par un groupe appelé «Têtes-de-Boules». Il se pourrait, selon certains historiens, que ce groupe fut composé d'Attikamiques ayant survécu aux tragédies, ainsi que d'autres Amérindiens nomades. Les habitants actuels de Weymontachie, de Manouane et d'Obedjiwan seraient les descendants de ces «Têtes-de-Boules». Par ailleurs, ce n'est que depuis une dizaine d'années que l'ancien nom d'Attikameks a été repris par la population de la Haute-Mauricie.

L'orthographe du mot «Attikamek» varie présentement en fonction des traditions, des normes, de l'usage et de la volonté des Attikameks d'utiliser une graphie représentative de leur langue. «Attikamek» peut aussi s'écrire «Atikamekw» et le nom des bandes pourra différer d'un document à l'autre.

Atikamekw de Manawan

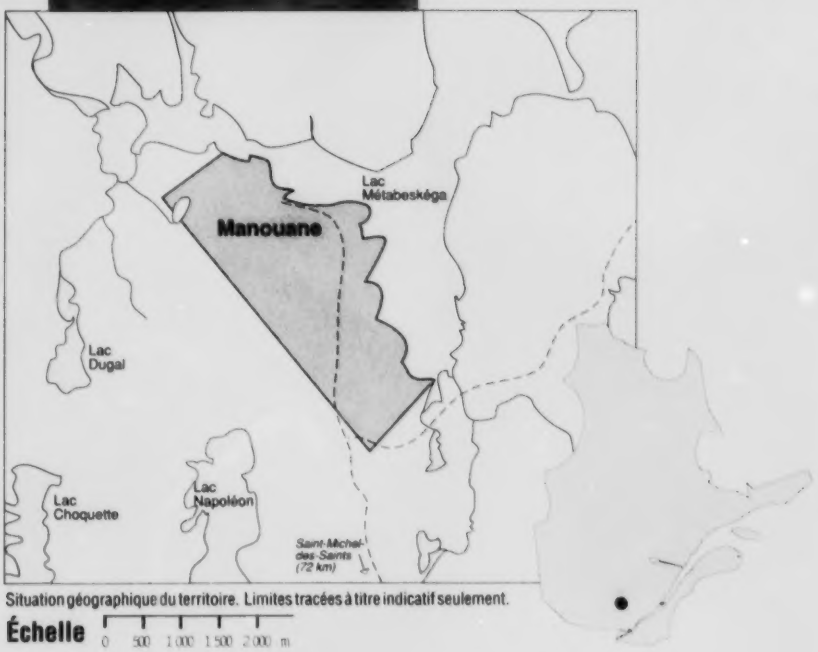

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 500 1 000 1 500 2 000 m

Territoire
Réserve de Manouane

Circonscription fédérale
Berthier-Montcalm
Robert de Cotret - PC

Circonscription provinciale
Laviolette
Jean-Pierre Jolivet - PQ

Situation géographique
La réserve est située à 120 kilomètres à l'ouest de La Tuque et à 72 kilomètres au nord de Saint-Michel-des-Saints, sur la rive sud du lac Métabeskéga.

Superficie
771,36 hectares

Population : 1 334

Hommes :	667
Femmes :	667
Dans le territoire :	1 170
Hors du territoire :	164
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Attikamek, français

Aperçu historique :

Le territoire a obtenu le statut de réserve en 1906.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de douze conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les Indiens*.

Adresse postale :
Conseil de bande des Atikamekw de Manawan
135, rue Kicik
Manouane
via Saint-Michel-des-Saints (Québec)
J0K 1M0

Téléphone : (819) 971-8813
Télécopieur : (819) 971-8848

Atikamekw de Manawan

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	60
Artisanat	15
Foresterie	13
Commerces et services	8

Commerces :

Alimentation
Construction
Location de vidéos
Transport

Écoles :

École indienne de Manouane
(préscolaire, primaire, secondaire I et II)
150, rue Wapoc
Manouane (Québec)
J0K 1M0
Tél. : (819) 971-8838

Population étudiante totale : 534

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 691

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	33	0	1	
Maternelle :	44	0	1	
Primaire :	201	0	0	
Secondaire :	141	59	0	
Postsecondaire :				54
Total :	419	59	2	54

Services :

Protection-incendie : petite caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : poste de soins infirmiers géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : église, salle communautaire, centre récréatif, patinoire extérieure, radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, puits communautaire
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, étang aéré
Accès : un chemin forestier peu carrossable atteint la réserve, depuis Saint-Michel-des-Saints (route 131)

Réseau routier : 8 460 mètres en gravier
Nombre de maisons : 168
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Obedjiwan

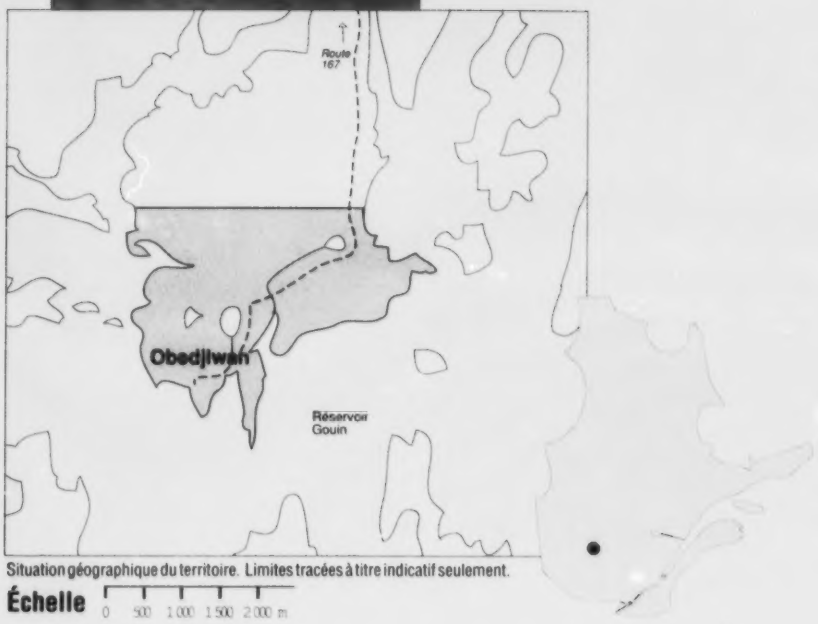

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 500 1 000 1 500 2 000 m

Territoire
Réserve d'Obedjiwan

Circonscription fédérale
Champlain
Michel Champagne - PC

Circonscription provinciale
Laviolette
Jean-Pierre Jolivet - PQ

Situation géographique
La réserve est située à 143 kilomètres au sud de Chibougamau, sur la rive nord du réservoir Gouin.

Superficie
926,76 hectares

Population : 1 391

Hommes :	721
Femmes :	670
Dans le territoire :	1 155
Hors du territoire :	236
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Attikamek, français

Aperçu historique :

Bien que la réserve soit isolée, c'est la plus populeuse de la nation attikamek. Le territoire a reçu le statut de réserve en 1950.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef, d'un vice-chef et de onze conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil de bande d'Obedjiwan
Réserve indienne d'Obedjiwan
via Roberval (Québec)
G0W 3B0

Téléphone : (819) 974-8837
Télécopieur : (819) 974-8828

Obedjiwan

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	68
Artisanat	15
Foresterie	6
Commerces et services	3

Commerces :

Artisanat
Bureau de poste
Restauration
Transport

Écoles :

École indienne d'Obedjiwan
(préscolaire, primaire, secondaire I)
Obedjiwan
via Roberval (Québec)
G0W 3B0
Tél. : (819) 974-8842

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	37	0	0	
Maternelle :	41	0	0	
Primaire :	211	2	0	
Secondaire :	56	42	2	
Postsecondaire :				20
Total :	345	44	2	20

Population étudiante totale : 411

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 725

Services :

Protection-incendie : caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : poste de soins infirmiers géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : maison de jeunes, salle communautaire, église, patinoire extérieure, bibliothèque, radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, 2 puits communautaires, traitement partiel de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires, aération prolongée
Accès : un chemin forestier de plus de 100 kilomètres relie la réserve d'Obedjiwan à la route 167, au Lac Saint-Jean
la réserve est également accessible par un autre chemin forestier depuis Saint-Michel-des-Saints (route 131)
Réseau routier : 12 370 mètres en gravier
Nombre de maisons : 180
Électricité : génératrices (total : 2 075 kW), gérées par Hydro-Québec

Weymontachie

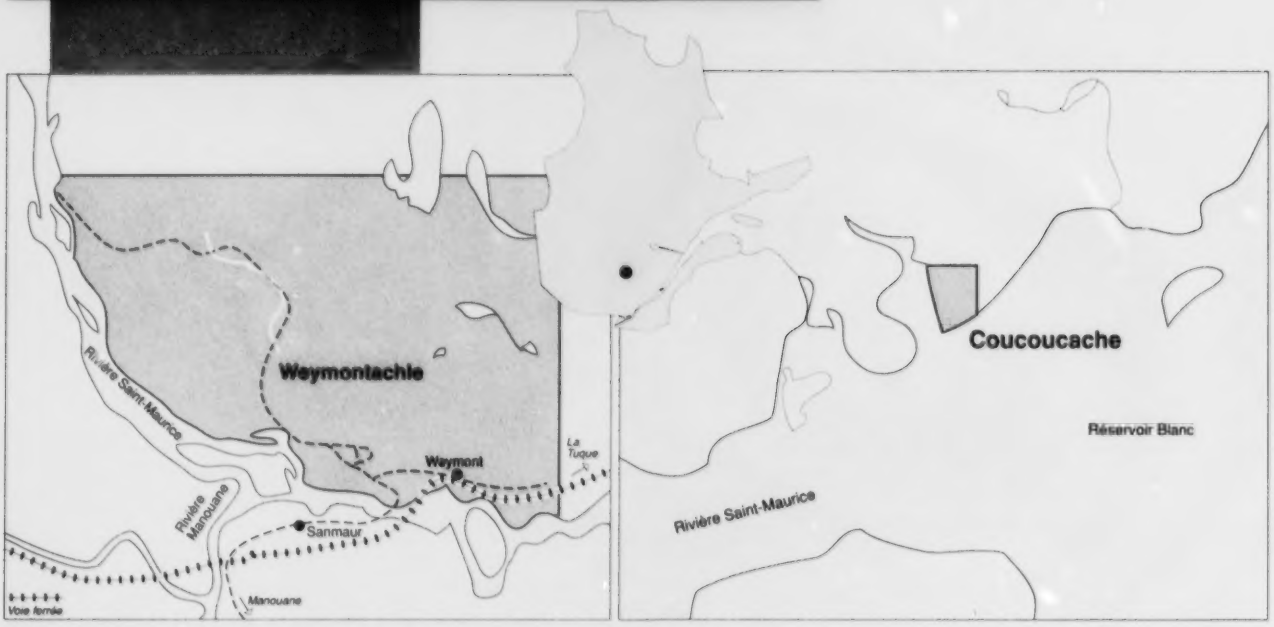

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 500 1 000 1 500 2 000 m

Territoire
Réserves de Weymontachie et de Coucoucache

Circonscription fédérale
Champlain
Michel Champagne - PC

Circonscription provinciale
Laviolette
Jean-Pierre Jolivet - PQ

Superficie
Weymontachie : 2 978,00 hectares
Coucoucache : 4,80 hectares

Situation géographique
La réserve de Weymontachie est située sur la rive nord de la rivière Saint-Maurice, à 100 kilomètres au nord-ouest de La Tuque. La réserve de Coucoucache est située sur la rive nord de la rivière Saint-Maurice et du réservoir Blanc, à 53 kilomètres au nord-ouest de La Tuque.

Population : 800

Hommes :	392
Femmes :	408
Dans le territoire :	697
Hors du territoire :	103
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Attikamek, français

Aperçu historique :

Les Attikameks se sont installés à Weymontachie en 1820, près du poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le territoire a reçu le statut de réserve en 1851. Les Attikameks de Weymontachie possèdent également des droits sur la réserve Coucoucache, un territoire de 4,8 hectares qui n'est pas habité en permanence.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de six conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil de bande de Weymontachie
Réserve indienne de Weymontachie
via Sanmaur (Québec)
G0A 4M0

Téléphone : (819) 666-2237
(819) 666-2259
Télécopieur : (819) 666-2209

Weymontachie

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	16
Commerces et services	13
Foresterie	7
Artisanat	4

Commerces :

Artisanat
Bureau de poste
Construction
Atelier de mécanique
Magasin général
Restauration
Transport local

Écoles :

École indienne de Weymontachie
(préscolaire, primaire, secondaire I à III)
Weymontachie
via Sanmaur (Québec)
G0A 4V0
Tél. : (819) 666-2226

Population étudiante totale : 255

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 430

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	23	0	0	
Maternelle :	21	0	0	
Primaire :	97	0	0	
Secondaire :	47	30	0	
Postsecondaire :				37
Total :	188	30	0	37

Services :

Protection-incendie : caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : poste de soins infirmiers géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : site d'enfouissement, incinérateur
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, salle communautaire, église, bilbiothèque, centre récréatif, patinoire extérieure.

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux
Accès : un chemin forestier, d'environ 100 kilomètres et ouvert pendant l'été seulement, atteint la réserve depuis La Tuque (route 155)
la réserve est également accessible par voie ferrée
Réseau routier : 11 860 mètres en gravier
Nombre de maisons : 121
Électricité : génératrices (total : 1970 kW), gérées par Hydro-Québec

Les Cris

Les Cris vivent au nord de l'Abitibi, dans le bassin de la baie James, depuis 5 000 ans. Venus des plaines de l'Ouest, des Cris vivent toujours au nord de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Les Cris ont tôt fait d'établir des relations avec les Européens. La qualité exceptionnelle des fourrures qu'ils rapportaient du nord québécois était hautement estimée par les commerçants du vieux continent.

De 1670 à 1950, le mode de vie traditionnel des Cris reposait sur la chasse, le piégeage, la pêche et la cueillette. L'été venu, ils descendaient vers le fleuve Saint-Laurent pour y rencontrer les commerçants et échanger leurs fourrures. Puis le déclin du prix des fourrures ainsi que des interventions gouvernementales telles l'instruction obligatoire et l'instauration de centres de santé ont encouragé les Cris à se sédentariser.

En 1974, les Cris ont formé le Grand Conseil des Cris du Québec. Cet organisme s'opposera au projet de construction d'une centrale hydroélectrique à la baie James. Des négociations entre le Grand Conseil des Cris et les gouvernements du Québec et du Canada ont donné jour à la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ). Cette convention a accordé aux Cris une plus grande autonomie ainsi qu'une indemnisation financière et divers avantages. La *Loi sur les Cris et les Naskapis* du Parlement fédéral est venue renforcer cette autonomie dans l'administration de leur territoire.

Les Cris ont utilisé leurs acquis pour assurer un essor remarquable à leur économie, favoriser le bien-être général de leurs collectivités et préserver leur culture, leurs valeurs et leurs traditions.

Chisasibi

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle

Territoire
Chisasibi (terres de catégorie I)

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Ungava
Christain Claveau - PQ

Situation géographique
Le territoire est bordé, à l'ouest, par la baie James et au nord, par La Grande Rivière.

Superficie
1 309,56 kilomètres²

Population : 2 225

Hommes :	1 098
Femmes :	1 127
Dans le territoire :	2 169
Hors du territoire :	56
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Cri, anglais

Aperçu historique :

Le premier poste de traite fut ouvert à Fort George (Chisasibi) à la fin du XVIII[e] siècle. Les premiers missionnaires anglicans arrivèrent en 1852 et fondèrent une école en 1907. Les missionnaires catholiques établirent aussi une école en 1927 et un hôpital, quelques années plus tard. Les Indiens de Chisasibi se sont sédentarisés au milieu des années 1960. En 1980, la collectivité a été relogée pour laisser place à la construction du barrage de LG2. Le régime des terres issu de la CBJNQ délimite la superficie du territoire et les droits qui s'y rattachent.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef, d'un assistant-chef et de onze conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Chisasibi Band Council
C.P. 150
Chisasibi
Baie James (Québec)
J0M 1E0

Téléphone : (819) 855-2878
Télécopieur : (819) 855-2875

Chisasibi

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	169
Commerces et services	38
Tourisme	30

Commerces :

Atelier de mécanique
Boulangerie
Bureau de poste
Coiffure
Dépanneurs
Épicerie
Hôtellerie
Pâtisserie
Pourvoirie
Quincaillerie
Réparation de véhicules
Restauration
Station-service
Taxi
Transport aérien

Écoles :

École James Bay Eeyou
(préscolaire, primaire, secondaire I à V)
Chisasibi (Québec)
J0M 1E0
Tél. : (819) 855-2833

Population étudiante totale : 886

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 1 041

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	52	0	
Maternelle :	0	86	0	
Primaire :	0	389	0	
Secondaire :	0	359	0	
Postsecondaire :				n.d.
Total :	0	886	0	n.d.

Services :

Protection-incendie : caserne, équipement de lutte
Services policiers : programme de police autochtone de la Sûreté du Québec
Soins médicaux : hôpital régional (32 lits) géré par le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la baie James
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, salle communautaire, église

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires, autres données indisponibles
Accès : la réserve est accessible toute l'année par la route Chisasibi-LG2 qui rejoint la route pavée se rendant à Mistissini, à 800 kilomètres au sud une ligne aérienne relie Eastmain, Chisasibi et Val-d'Or
Réseau routier : données indisponibles
Nombre de maisons : 365
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Eastmain

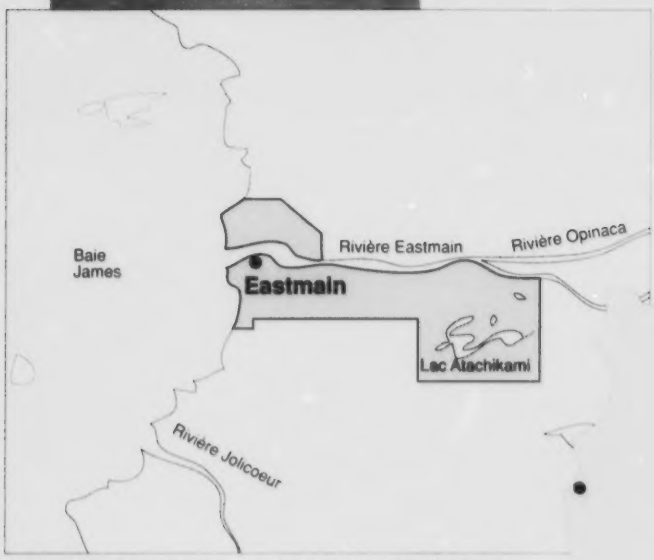

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle

Territoire
Eastmain (terres de catégorie I)

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Ungava
Christian Claveau - PQ

Situation géographique
Le territoire est situé au confluent de la rivière Eastmain et de la baie James.

Superficie
489,53 kilomètres^2

Population : 411

Hommes :	206
Femmes :	205
Dans le territoire :	407
Hors du territoire :	4
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Cri, anglais

Aperçu historique :

Un poste de traite fut ouvert à Eastmain en 1709. Plusieurs Cris s'y installèrent, mais la population déclina fortement en 1766, lors de l'ouverture d'un autre poste de traite, à Waskaganish. Le territoire d'Eastmain fut réservé à l'usage des Cris en 1962 en vertu de la *Loi sur les terres et forêts*. Le régime des terres issu de la CBJNQ délimite la superficie du territoire et les droits qui s'y rattachent.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef, d'un assistant-chef et de trois conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Eastmain Band Council
Eastmain (Québec)
J0M 1W0

Téléphone : (819) 977-0211
(819) 977-0266
Télécopieur : (819) 977-0281

Eastmain

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	74
Commerces et services	15
Artisanat	5

Commerces :

Artisanat
Bureau de poste
Eau distillée
Épicerie
Hôtellerie
Livraison générale
Magasin général
Restauration
Station-service
Taxi

Écoles :

École Wabannutao Eeyou
(préscolaire, primaire, secondaire I et II)
Eastmain (Québec)
J0M 1W0
Tél. : (819) 977-0244

Population étudiante totale : 139

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 187

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	8	0	
Maternelle :	0	7	0	
Primaire :	0	57	0	
Secondaire :	0	67	0	
Postsecondaire :				n.d.
Total :	0	139	0	n.d.

Services :

Protection-incendie : petite caserne, équipement de lutte
Services policiers : programme de police autochtone de la Sûreté du Québec
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la baie James
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, église, salle communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires, autres données indisponibles
Accès : une route d'hiver, fonctionnelle de février à mars, rejoint la route de Matagami-Chisasibi
une ligne aérienne relie Eastmain, Chisasibi et Val-d'Or
Réseau routier : données indisponibles
Nombre de maisons : 72
Électricité : génératrices (total : 1 750 kW)

Mistissini

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 5 000 10 000 15 000 20 000 m

Territoire
Mistissini (terres de catégorie I)

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Ungava
Christian Claveau - PQ

Situation géographique
Le territoire est situé à 130 kilomètres au nord-est de Chibougamau, en bordure du lac Mistassini.

Superficie
1 380,43 kilomètres^2

Population : 2 640

Hommes :	1 288
Femmes :	1 352
Dans le territoire :	2 163
Hors du territoire :	477
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Cri, anglais

Aperçu historique :

Le lac Mistassini est un lieu de rencontre ancestral pour les Cris. La Compagnie de la Baie d'Hudson y établit un poste de traite en 1812. La collectivité de Mistissini prit de l'expansion lors de la fermeture des campements de Niaskweskau, de Nitchequon et de Lac Doré. En 1962, le gouvernement fédéral a acquis 2 357,5 hectares de terres, à l'intention des Cris de Mistissini, en vertu de la *Loi des terres et forêts*. Le régime des terres issu de la CBJNQ délimite la superficie du territoire et les droits qui s'y rattachent.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef, d'un assistant-chef et de huit conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Mistissini Band Council
Lac Mistassini
via Chibougamau (Québec)
G0W 1C0

Téléphone : (418) 923-3259
(418) 923-3253
Télécopieur : (418) 923-3115

Mistissini

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	442
Commerces et services	79
Tourisme	47
Foresterie	15

Commerces :

Artisanat
Bureau de poste
Caisse populaire
Dépanneurs
Épicerie
Fabrication de traîneaux et de canots
Fourniture pour nettoyage
Hôtellerie
Location de vidéos
Machinerie
Nettoyeur
Restauration
Scierie
Station-service
Transport routier et aérien
Vêtements

Écoles :

École Voyageur Memorial
(prématernelle à secondaire III)
Lac Mistassini (Québec)
J0W 1C0
Tél. : (418) 923-3353

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	1	0	
Maternelle :	0	49	0	
Primaire :	0	436	0	
Secondaire :	0	310	0	
Postsecondaire :				n.d.
Total :	0	796	0	n.d.

Population étudiante totale : 796

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 1 397

Services :

Protection-incendie : caserne, équipement de lutte
Services policiers : programme de police autochtone de la Sûreté du Québec
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la baie James
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, salle communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires
Accès : la réserve est accessible en automobile toute l'année par la route de gravier qui part de Chibougamau (route 167)
l'avion se rend jusqu'à Chibougamau, à 100 kilomètres au sud
Réseau routier : données indisponibles
Nombre de maisons : 152
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Nemiscau

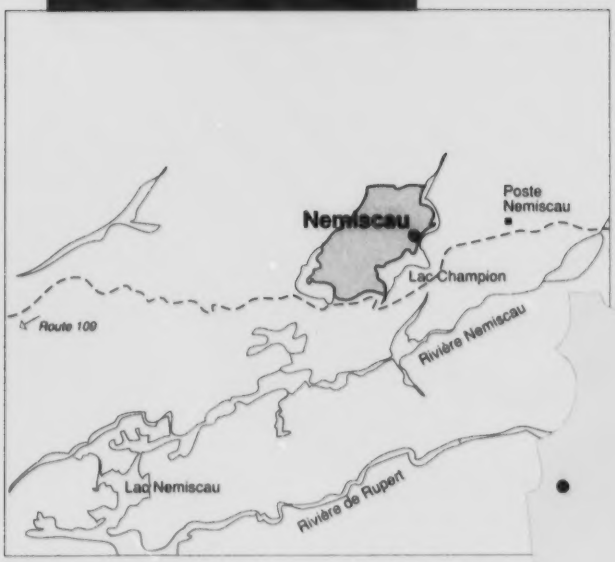

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 5 000 10 000 15 000 20 000 m

Territoire
Nemiscau (terres de catégorie I)

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Ungava
Christian Claveau - PQ

Situation géographique
Le territoire est situé sur la rive ouest du lac Champion, à l'intérieur des terres, à 160 kilomètres à l'est de Waskaganish.

Superficie
152,80 kilomètres²

Population : 258

Hommes :	127
Femmes :	131
Dans le territoire :	245
Hors du territoire :	13
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Cri, anglais

Aperçu historique :

En 1693, la Compagnie de la Baie d'Hudson ouvre un poste de traite qui fut fermé en 1778 puis rouvert en 1802. La compagnie se retira définitivement de Nemiscau en 1970 et la plupart des Cris allèrent rejoindre les campements de Waskaganish et de Mistissini. Le régime des terres issu de la CBJNQ délimite la superficie du territoire et les droits qui s'y rattachent.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef, d'un assistant-chef et de cinq conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Nemaska Band Council
Champion Lake
Nemiscau (Québec)
J0Y 3B0

Téléphone : (819) 673-2512
(819) 673-2503
Télécopieur : (819) 673-2542

Nemiscau

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	90
Commerces et services	14

Commerces :

Bureau de poste
Hôtellerie
Magasin général
Restauration
Station-service

Écoles :

École Luke Mettaweskum
(préscolaire, primaire)
Nemiscau (Québec)
J0Y 3B0
Tél. : (819) 673-2536

Population étudiante totale : 111

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 128

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	10	0	
Maternelle :	0	11	0	
Primaire :	0	70	0	
Secondaire :	0	20	0	
Postsecondaire :				n.d.
Total :	0	111	0	n.d.

Services :

Protection-incendie : petite caserne, équipement de lutte
Services policiers : programme de police autochtone de la Sûreté du Québec
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la baie James
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, salle communautaire, église

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : fosses septiques individuelles et réseau d'égouts sanitaires
Accès : la réserve est accessible en automobile toute l'année, par la route qui relie Nemiscau à Chisasibi et à Matagami
un aéroport a été construit par Hydro-Québec pour desservir Nemiscau
Réseau routier : données indisponibles
Nombre de maisons : 69
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Waskaganish

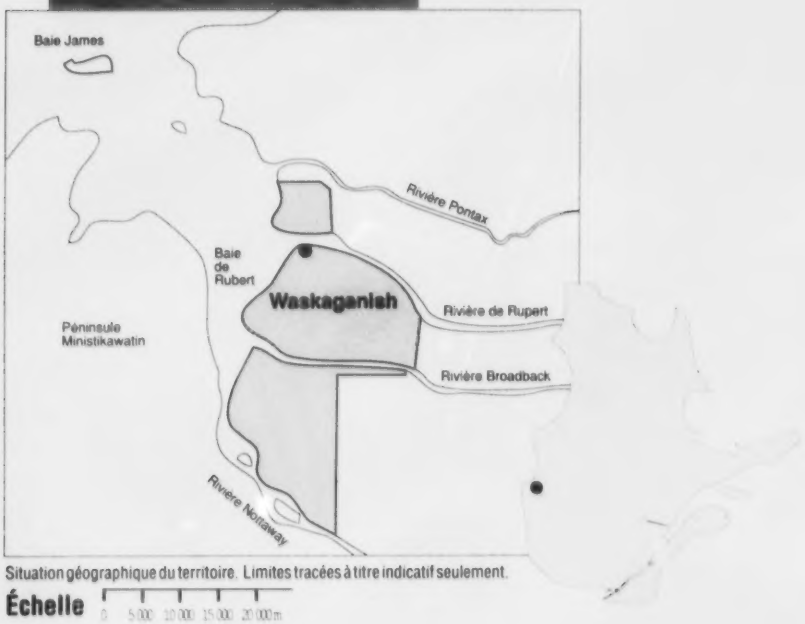

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 5 000 10 000 15 000 20 000 m

Territoire
Waskaganish (terres de catégorie I)

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Ungava
Christian Claveau - PQ

Situation géographique
Le territoire est située en bordure de la baie de Rupert, au sud de la baie James.

Superficie
784,76 kilomètres2

Population : 1 572

Hommes :	808
Femmes :	764
Dans le territoire :	1 276
Hors du territoire :	296
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Cri, anglais

Aperçu historique :

La Compagnie de la Baie d'Hudson installa un poste de traite à Waskaganish en 1776. L'endroit servait de centre d'approvisionnement pour permettre l'expansion de la compagnie vers Nemiscau et Mistissini. Le régime des terres issu de la CBJNQ délimite la superficie du territoire et les droits qui s'y rattachent.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef, d'un assistant-chef et de cinq conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Waskaganish Band Council
C.P. 60
Waskaganish (Québec)
J0M 1R0

Téléphone : (819) 895-8843
(819) 895-8980
Télécopieur : (819) 895-8901

Waskaganish

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	175
Commerces et services	41
Artisanat	10

Commerces :

Artisanat
Bureau de poste
Construction domiciliaire
Construction d'embarcations
Épicerie
Hôtellerie
Quincaillerie
Restauration
Station-service
Taxi
Transport aérien
Vente et réparation de moteurs
Vêtement

Écoles :

École Waskaganish
(préscolaire primaire, secondaire I à III)
Waskaganish (Québec)
J0M 1W0
Tél. : (819) 895-8819

Population étudiante totale : 537

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 719

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	33	0	
Maternelle :	0	36	0	
Primaire :	0	223	0	
Secondaire :	0	245	0	
Postsecondaire :				n.d.
Total :	0	537	0	n.d.

Services :

Protection-incendie : caserne, équipement de lutte
Services policiers : programme de police autochtone de la Sûreté du Québec
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la baie James
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, salle communautaire, église

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires, autres données indisponibles
Accès : la réserve est accessible par un chemin d'hiver, fonctionnel de février à mars, qui rejoint la route reliant Chisasibi à Matagami (route 109) une ligne aérienne relie Waskaganish, Val-d'Or et Chisasibi.
Réseau routier : données indisponibles
Nombre de maisons : 207
Électricité : génératrices (total : 2 950 kW)

Waswanipi

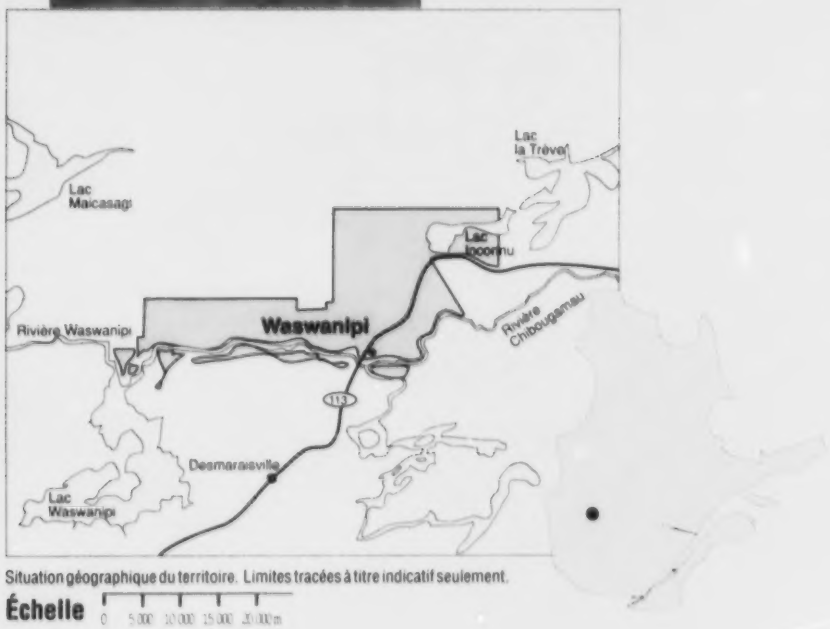

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 5 000 10 000 15 000 20 000 m

Territoire
Waswanipi (terres de catégorie I)

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Ungava
Christian Claveau - PQ

Situation géographique
Ce territoire est situé à 154 kilomètres à l'ouest de Chibougamau, sur les rives de la rivière Waswanapi et de la rivière Chibougamau.

Superficie
598,5 kilomètres²

Population : 1 089

Hommes :	548
Femmes :	541
Dans le territoire :	752
Hors du territoire :	337
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Cri, anglais

Aperçu historique :

Les Cris se sont installés à Waswanipi à la fin du XVIII[e] siècle, à proximité des postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest. Les Cris de Waswanipi furent les premiers Indiens à exploiter les ressources minières et forestières du nord québécois. En 1962, le gouvernement fédéral a acquis 251 hectares de terres provinciales à l'intention des Cris de Waswanipi, en vertu de la *Loi sur les terres et forêts*. Le régime des terres issu de la CBJNQ délimite la superficie du territoire et les droits qui s'y rattachent.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef, d'un assistant-chef et de sept conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Waswanipi Band Council
Waswanipi River (Québec)
J0Y 3C0

Téléphone : (819) 753-2587
(819) 753-2388
Télécopieur : (819) 753-2555

Waswanipi

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	185
Commerces et services	46
Foresterie	31
Tourisme	6

Commerces :

Articles de pêche
Atelier de mécanique
Bureau de poste
Caisse populaire
Construction
Eau distillée
Épicerie
Location de vidéos
Magasin général
Pourvoirie
Restauration
Salle de jeux électroniques
Station-service
Taxi
Transport aérien

Écoles :

École Waswanipi
(préscolaire, primaire, secondaire I et II)
Waswanipi (Québec)
J0Y 3C0
Tél. : (819) 753-2512

Population étudiante totale : 318

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 538

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	21	0	
Maternelle :	0	18	0	
Primaire :	0	168	0	
Secondaire :	0	111	0	
Postsecondaire :				n.d.
Total :	0	318	0	n.d.

Services :

Protection-incendie : caserne, équipement de lutte
Services policiers : programme de police autochtone de la Sûreté du Québec
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la baie James
Élimination des ordures : site d'enfouissement
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, salle communautaire, église

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires, autres données indisponibles
Accès : la réserve est accessible en automobile toute l'année, par la route 113, depuis Chapais à l'est et Senneterre à l'ouest
Réseau routier : données indisponibles
Nombre de maisons : 125
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Wemindji

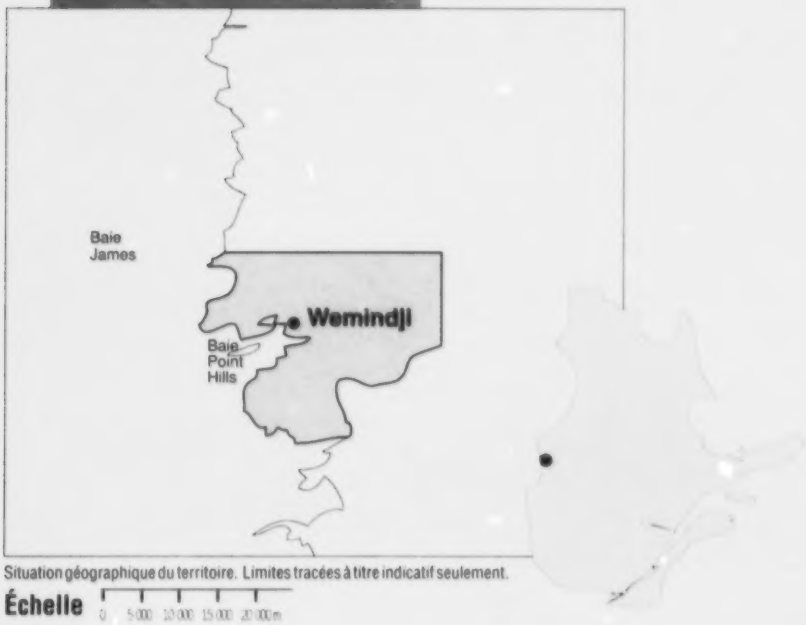

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 5 000 10 000 15 000 20 000 m

Territoire
Wemindji (terres de catégorie I)

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Ungava
Christian Claveau - PQ

Situation géographique
Ce territoire est situé sur la rive est de la baie James, au nord de Chisasibi.

Superficie
512,82 kilomètres²

Population : 916

Hommes :	446
Femmes :	470
Dans le territoire :	802
Hors du territoire :	114
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Cri, anglais

Aperçu historique :

La Compagnie de la Baie d'Hudson établit un poste de traite en bordure de la rivière Old Factory, en 1685. Le poste fut fermé quelques années plus tard lorsque la Compagnie décida de concentrer ses activités à Eastmain et à Fort George. Le poste a été rouvert en 1935. Les Cris y installèrent alors leur campement. Le régime des terres issu de la CBJNQ délimite la superficie du territoire et les droits qui s'y rattachent.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef, d'un assistant-chef et de cinq conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Wemindji Band Council
Wemindji (Québec)
J0M 1L0

Téléphone : (819) 978-0264
(819) 978-0265
Télécopieur : (819) 978-0258

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	150
Commerces et services	55
Artisanat	37
Tourisme	12

Commerces :

Alimentation
Appareils électroniques
Articles de sport
Artisanat
Bureau de poste
Construction
Fabrication de canots
Fourrure
Hôtellerie
Livraison générale
Magasin général
Restauration
Transport aérien
Transport autobus
Vêtements

Écoles :

École Wemindji Day
(préscolaire, primaire, secondaire I à III)
Wemindji (Québec)
J0M 1L0
Tél. : (819) 978-0270

Population étudiante totale : 316

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 448

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	27	0	
Maternelle :	0	25	0	
Primaire :	0	144	0	
Secondaire :	0	120	0	
Postsecondaire :				n.d.
Total :	0	316	0	n.d.

Services :

Protection-incendie : caserne, équipement de lutte
Services policiers : programme de police autochtone de la Sûreté du Québec
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la baie James
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, salle communautaire, église

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires
Accès : la réserve est accessible par un chemin d'hiver, fonctionnel de février à mars, qui rejoint la route reliant Chisasibi à Matagami (route 109) une ligne aérienne relie Wemindji à Chisasibi et Val-d'Or
Réseau routier : données indisponibles
Nombre de maisons : 144
Électricité : génératrices

Whapmagoostui

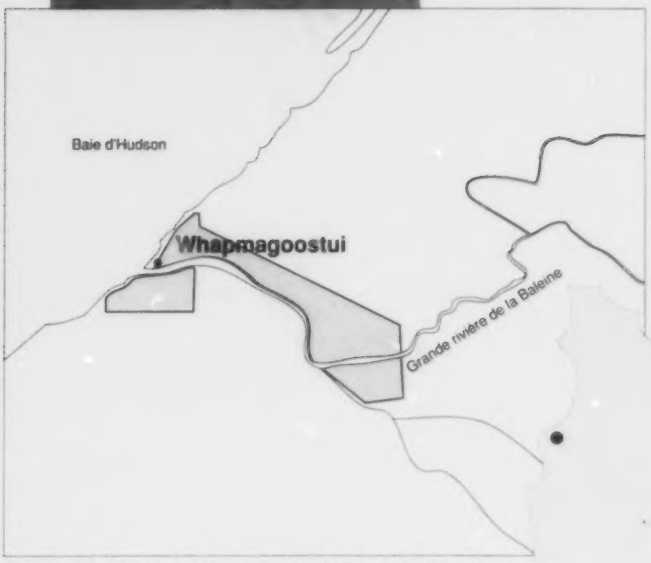

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 5 000 10 000 15 000 20 000 m

Territoire
Whapmagoostui
(terres de catégorie I)

Circonscription fédérale
Abitibi
Guy St-Julien - PC

Circonscription provinciale
Ungava
Christian Claveau - PQ

Situation géographique
Ce territoire est situé au confluent de la Grande rivière de la Baleine et de la baie d'Hudson.

Superficie
316,20 kilomètres^2

Population : 482

Hommes :	236
Femmes :	246
Dans le territoire :	465
Hors du territoire :	17
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Cri, anglais

Aperçu historique :

La Compagnie de la Baie d'Hudson établit un poste de traite sur le site actuel de Whapmagoostui. Les Cris s'y rendaient régulièrement pour vendre leurs fourrures. Ils installèrent leur campement en périphérie de l'aéroport construit vers le milieu des années 1950. Le régime des terres issu de la CBJNQ délimite la superficie du territoire et les droits qui s'y rattachent.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef, d'un assistant-chef et de trois conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Whapmagoostui Band council
C.P. 390
Whapmagoostui (Québec)
J0M 1G0

Téléphone : (819) 929-3384
(819) 929-3518
Télécopieur : (819) 929-3203

Whapmagoostui

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	137
Commerces et services	37
Artisanat	8

Commerces :

Artisanat
Coopérative
Construction
Dépanneurs-nettoyeurs
Eau distillée
Épicerie
Plomberie
Restauration rapide
Salle de jeux électroniques
Taxi
Transport aérien
Vêtement

Écoles :

École Badabin Eeyau
(préscolaire, primaire, secondaire I)
Whapmagoostui (Québec)
J0M 1G0
Tél. : (819) 929-3428

Population étudiante totale : 166

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 221

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	13	0	
Maternelle :	0	15	0	
Primaire :	0	59	0	
Secondaire :	0	79	0	
Postsecondaire :				n.d.
Total :	0	166	0	n.d.

Services :

Protection-incendie : aucun équipement
Services policiers : programme de police autochtone de la Sûreté du Québec
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la baie James
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires
Accès : aucun accès routier
une ligne aérienne relie la réserve à Val-d'Or, à LG2 et à Montréal
Réseau routier : données indisponibles
Nombre de maisons : 100
Électricité : génératrices

Les Hurons - Wendat

Les Hurons font partie de la famille linguistique iroquoienne.

L'histoire de la nation huronne remonte à l'époque précolombienne. Au tout début, les Hurons formaient une confédération de quatre tribus : les Attignawatans, les Attingneenongnahaes, les Arhendarrhons et les Atarochronens. Ils occupaient un territoire, parfois appelé Huronnie, situé autour du lac Simcoe et au sud-est de la baie Georgienne, dans l'actuelle province de l'Ontario. Ils vivaient de la culture du maïs et approvisionnaient les Algonquins en échangeant leurs surplus contre d'autres denrées.

Champlain et Sagard évaluaient la population de la Huronnie à 30 000 personnes. Les Jésuites, se basant sur un recensement effectué en 1640, parlaient plutôt d'une population de 12 000 âmes.

Entre 1634 et 1639, plusieurs épidémies réduisirent la population de la confédération huronne d'environ le tiers. La rougeole, la grippe, la variole frappèrent durement les populations qui avaient des contacts fréquents avec les Européens.

L'hostilité entre la Confédération des Hurons et les tribus de la Ligue iroquoise est omniprésente à travers l'histoire. Les Hurons, décimés, partiront à la découverte d'un nouveau territoire, forcés de quitter le leur au profit des Iroquois. Leurs déplacements les mèneront jusqu'à Beauport et l'île d'Orléans.

Enfin, vers 1657, les Hurons s'établissent définitivement près de Loretteville, sur les berges de la rivière Saint-Charles. Leur village s'appelle «Wendake», mot qui signifie : là où vivent les Hurons.

Nation huronne - wendat

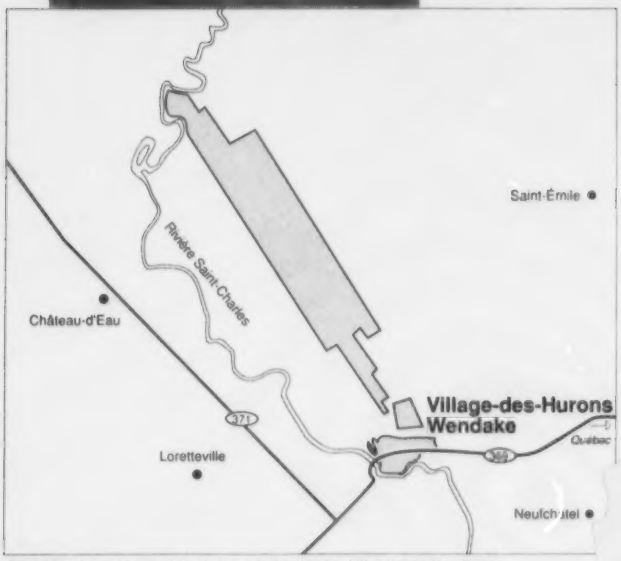

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Village-des-Hurons Wendake

Circonscription fédérale
Charlesbourg
Monique B. Tardif - PC

Circonscription provinciale
Chauveau
Rémy Poulin - PLQ

Situation géographique
Le Village-des-Hurons Wendake est situé à 8 kilomètres au nord de Québec, sur la rive est de la rivière Saint-Charles.

Superficie
111,31 hectares

Population : 2 295

Hommes :	1 026
Femmes :	1 269
Dans le territoire :	864
Hors du territoire :	1 431
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Huron, français

Aperçu historique :

Les Hurons quittèrent la Huronnie (située au sud-est de l'Ontario) pour s'installer à Beauport et sur l'île d'Orléans, en 1649. Puis, longeant la rivière Saint-Charles, ils s'établirent à Loretteville. En 1958, en 1961, en 1973 et en 1990, des terres supplémentaires ont été mises de côté par le gouvernement fédéral, au profit des Hurons.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de six conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les Indiens*.

Adresse postale :
Conseil de la Nation huronne - wendat
255, rue Chef-Michel-Laveau
Village-des-Hurons Wendake (Québec)
G0A 4V0

Téléphone : (418) 843-3767
Télécopieur : (418) 842-1108

Nation huronne - wendat

Activités économiques :

	Emplois
Manufacture	88
Commerces et services	61
Artisanat	10

Commerces :

Acupuncture
Alimentation
Art et artisanat
Ateliers de mécanique
Auberges
Automobiles
Boucherie
Chaussures
Coiffure
Construction
Couvre-plancher
Culturisme
Dépanneurs
Ébénisterie
Électricien
Excavation
Fabrication d'échelles
Fabrication de canots
Haute couture
Meubles
Mocassins
Poterie
Publicité
Quincaillerie
Raquettes
Reliures
Salons de bronzage
Stations-service
Vente et location de petits moteurs
Vêtements

Écoles :

École indienne de Lorette (H8taie)
(préscolaire, primaire)
20, rue de l'Ours
Wendake (Québec)
G0A 4V0
Tél. : (418) 842-3740

Population étudiante totale : 341

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 584

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	5	0	0	
Maternelle :	6	5	0	
Primaire :	45	21	0	
Secondaire :	0	85	0	
Postsecondaire :				174
Total :	56	111	0	174

Services :

Protection-incendie : assurée par la municipalité de Loretteville

Services policiers : corps de police constitué par une entente tripartite provisoire entre le Conseil de la Nation huronne - wendat, le MAINC et le ministère de la Sécurité publique du Québec

Soins médicaux : centre sanitaire géré par le conseil de bande en vertu d'une entente avec Santé et Bien-être social Canada

Élimination des ordures : assuré par la Communauté urbaine de Québec

Principaux équipements collectifs : centre administratif, services éducatifs, centre de prévention, chalet des sports, salle communautaire, centre socio-culturel, bureau juridique, église, radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : approvisionnement assuré par la municipalité de Québec
distribution domiciliaire assurée par le conseil de bande

Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux (municipalité de Québec)

Accès : le Village est accessible par la route 369 qui rejoint le boulevard Henri IV, à quelques kilomètres à l'ouest ou par l'autoroute Laurentienne, à l'est

Réseau routier : 500 mètres en gravier et 6 800 mètres pavés

Nombre de maisons : 392

Électricité : fournie par Hydro-Québec

Les Malécites

Les Malécites vivaient sur le territoire actuel du Nouveau-Brunswick, le long de la rivière Saint-Jean. Un petit nombre y demeure toujours aujourd'hui. Ils entretenaient des liens amicaux avec les tribus voisines vivant dans les territoires actuels du Maine, du New-Hampshire et du sud du Québec.

Dès 1613, les Récollets s'établirent sur les rives de la rivière Saint-Jean pour enseigner leur religion aux Malécites. Lorsque le fort de La Tour fut construit sur le fleuve Saint-Jean, l'endroit devint un poste de traite fréquenté par les Malécites. En échange de fourrures, ils recevaient notamment des ustensiles et des armes à feu. Encouragés par les missionnaires et profitant de la maîtrise des armes à feu et d'autres outils de métal, les Malécites adoptèrent un mode de vie semi-sédentaire.

Lors des conflits entre les Britanniques et les Français, au cours du XVIII^{e} siècle, la Confédération Wabanaki (regroupant les tribus des Penobscots, des Passamaquoddy, des Abénaquis de la région du Maine, des Malécites et des Micmacs) se déclara ouvertement hostile aux Anglais. L'association entre les Anglais et les Iroquois ne fut pas étrangère à la position adoptée par la Confédération Wabanaki.

Avant la fin du XVIII^{e} siècle, des réserves furent établies pour les Malécites sur les territoires où ils vivaient de façon semi-permanente. Au XIX^{e} siècle, le gibier, de plus en plus rare, ne suffit plus à nourrir les membres de la collectivité. Plusieurs hommes se trouvèrent des emplois dans des fermes ou dans des camps de bûcherons tandis que les femmes tirèrent profit de l'artisanat. Fort apprécié et estimé par le public, l'artisanat prit alors une importance accrue dans l'économie malécite. Ces développements ont favorisé l'adoption par les Malécites d'un mode de vie semblable à celui des Blancs.

Première Nation Malécite de Viger

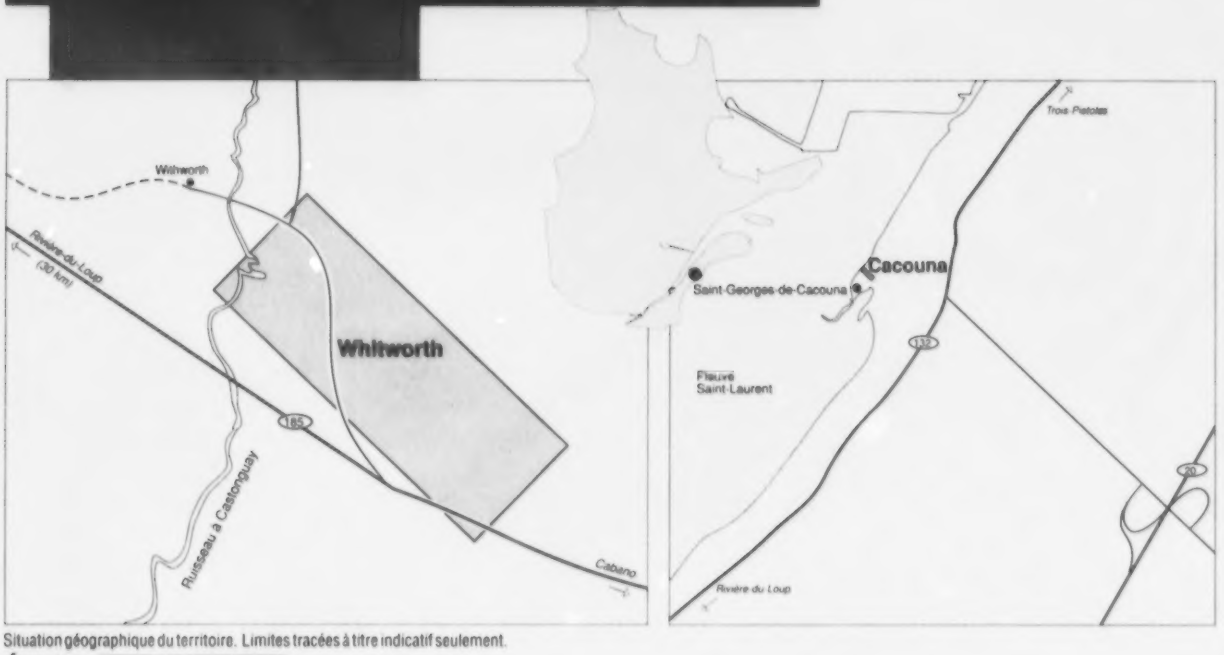

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Réserves de Whitworth et de Cacouna

Circonscription fédérale
Kamouraska–Rivière-du-Loup
André Plourde - PC

Circonscription provinciale
Rivière-du-Loup
Albert Côté - PLQ

Superficie
Withworth : 173,01 hectares
Cacouna : 0,17 hectare

Situation géographique
La réserve de Withworth est située sur la rive sud du Saint-Laurent, à 30 kilomètres de Rivière-du-Loup. La réserve de Cacouna se trouve près de la municipalité du même nom. Les deux territoires sont actuellement inhabités.

Population : 229

Hommes :	105
Femmes :	124
Dans le territoire :	0
Hors du territoire :	229
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Malécite, français

Aperçu historique :

Par un arrêté en conseil, en 1874, le gouvernement du Québec cède des lots au gouvernement fédéral pour constituer la réserve de Whitworth. En 1891, le gouvernement canadien acquiert la seigneurie Leparc, qui deviendra la réserve de Cacouna.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de quatre conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil de bande de Viger
3 400, boul. Losch, bureau 39
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 5T6

Téléphone : (514) 656-9731
(514) 656-9734
Télécopieur : (514) 656-9735

Première Nation Malecite de Viger

Activités économiques : données indisponibles

Commerces : aucun commerce sur les territoires

Écoles : Aucune école sur le territoire

Population étudiante totale : n.d.

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 42

Fréquentation scolaire	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	n.d.	n.d.	n.d.	
Maternelle :	n.d.	n.d.	n.d.	
Primaire :	n.d.	n.d.	n.d.	
Secondaire :	n.d.	n.d.	n.d.	
Postsecondaire :				13
Total :	n.d.	n.d.	n.d.	13

Services :

Protection-incendie : aucun dispositif sur place
Services policiers : assurés par la Sûreté du Québec et la police municipale
Soins médicaux : aucune installation sur le territoire
Élimination des ordures : aucun dispositif sur place
Principaux équipements collectifs : aucune installation permanente

Infrastructure :

Aqueduc : aucune installation permanente
Égouts : aucune installation permanente
Accès : les territoires sont accessibles par l'autoroute 20 (Cacouna) et par la route 185 (Withworth)
Réseau routier : aucune installation permanente
Nombre de maisons : aucune installation permanente
Électricité : aucune installation permanente

Les Micmacs

Au moment où ils sont entrés en relation avec les Européens, les Micmacs appartenaient à la Confédération Wabanaki, qui regroupait également les Penobscots, les Passamoquoddy, les Abénaquis et les Malécites. Leur territoire comprenait la totalité de l'actuelle province de Nouvelle-Écosse, la majeure partie du Nouveau-Brunswick (en excluant la vallée de la rivière Saint-Jean) et le sud de la péninsule gaspésienne, au Québec.

Les Micmacs étaient nomades. Leur organisation sociale et politique, axée sur la famille, le clan et la bande, était flexible.

Les bandes micmaques entretenaient des relations régulières avec les autres nations amérindiennes, particulièrement au printemps et à l'automne, puisque c'était la période du troc, l'une des bases importantes de l'économie des Micmacs. Les Mimacs furent les premiers Amérindiens à établir des relations avec les Européens venus sur le continent. La toponymie locale témoigne de leur présence, notamment le nom des rivières.

À l'origine, les Micmacs se désignaient eux-mêmes par le nom de «Mig'mawag», ce qui veut dire : peuple de l'aurore. Plus tard, les Anglais déformèrent «Mig'mawag», qui devint «Micmac». C'est ce nom qui est resté aux Autochtones de la péninsule gaspésienne.

Peuple des forêts de l'Est, appartenant à la famille linguistique algonquienne, les Micmacs constituent le principal groupe autochtone des provinces maritimes. Au Québec, ils vivent principalement en Gaspésie, plus précisément à Gesgapegiag, à Restigouche et à Gaspé.

Gaspé

Territoire
Aucun

Circonscription fédérale
Gaspé
Charles-Eugène Marin - PC

Circonscription provinciale
Gaspé
André Beaudin - PLQ

Situation géographique
La bande réside à proximité de Gaspé, mais ne possède pas de territoire particulier.

Superficie
Ne s'applique pas

Population : 354

Hommes :	152
Femmes :	202
Dans le territoire :	0
Hors du territoire :	354
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées : Micmac, français

Aperçu historique : Dans la région de Gaspé, on retrouve des Micmacs à Saint-Majorique, à Pointe-Navarre ainsi qu'à Gaspé.

Conseil de bande : Le conseil de bande est composé d'un chef et de deux conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil de bande de Gaspé
C.P. 69 - Fontenelle
Gaspé (Québec)
G0E 1H0

Téléphone : (418) 368-6005

Activités économiques :

	Emplois
Artisanat	5
Commerces et services	4

Commerces :

Artisanat

Écoles :

Aucune école sur le territoire

Fréquentation scolaire	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	1	0	
Maternelle :	0	2	0	
Primaire :	0	25	0	
Secondaire :	0	8	0	
Postsecondaire :				23
Total :	0	36	0	23

Population étudiante totale : 59

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 116

Services :

Protection-incendie : ne s'applique pas
Services policiers : assurés par la Sûreté du Québec et la police municipale
Soins médicaux : utilisation des installations provinciales
Élimination des ordures : ne s'applique pas
Principaux équipements collectifs : ne s'applique pas

Infrastructure :

Aqueduc : ne s'applique pas
Égouts : ne s'applique pas
Accès : la route 132 mène à Gaspé
Réseau routier : ne s'applique pas
Nombre de maisons : ne s'applique pas
Électricité : ne s'applique pas

Micmacs de Gesgapegiag

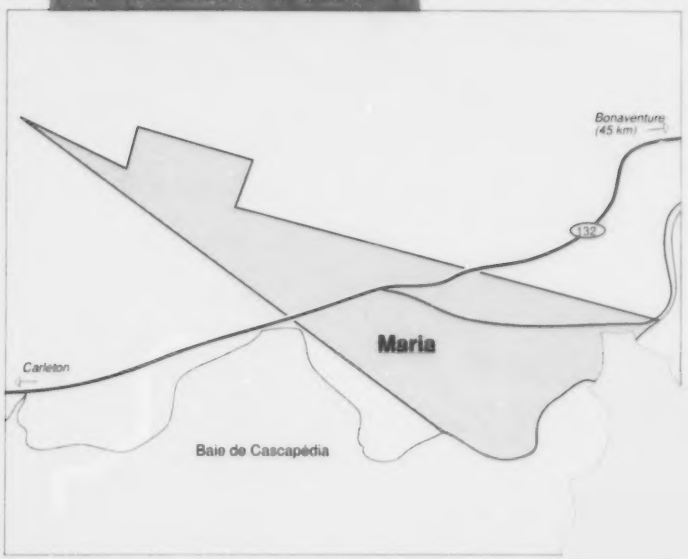

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle

Territoire
Réserve de Gesgapegiag

Circonscription fédérale
Bonaventure–Îles-de-la-Madeleine
Darryl Gray - PC

Circonscription provinciale
Bonaventure
Gérard D. Lévesque - PLQ

Situation géographique
La réserve est située à 45 kilomètres à l'ouest de Bonaventure, sur la rive nord de la Baie de Cascapédia.

Superficie
182,26 hectares

Population : 746

Hommes :	354
Femmes :	392
Dans le territoire :	455
Hors du territoire :	291
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Micmac, anglais

Aperçu historique :

La réserve comprend des terres achetées par le gouvernement fédéral et d'autres terres occupées avant 1860.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de six conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les Indiens*.

Adresse postale :
Mimacs of Gesgapegiag Band Council
Réserve indienne de Maria
C.P. 1280
Gesgapegiag (Québec)
G0C 1Y0

Téléphone : (418) 759-3441
(418) 759-3442
Télécopieur : (418) 759-5856

Micmacs de Gesgapegiag

Activités économiques :

	Emplois
Artisanat	40
Tourisme	10
Commerces et services	7

Commerces :

Artisanat
Boutique chasse et pêche
Épicerie
Pourvoirie
Restauration
Vêtements

Écoles :

École Wejgwapniag
(préscolaire, primaire)
Communauté de Gesgapegiag
C.P. 1280
Gesgapegiag (Québec)
G0C 1Y0
Tél. : (418) 759-3422

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	10	0	0	
Maternelle :	10	1	0	
Primaire :	42	34	0	
Secondaire :	9	46	0	
Postsecondaire :				18
Total :	71	81	0	18

Population étudiante totale : 170

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 291

Services :

Protection-incendie : assurée par la municipalité de Maria
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : centre sanitaire géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : assurée par la municipalité de New-Richmond
Principaux équipements collectifs : centre récréatif, aréna, église, salle paroissiale, patinoire extérieure

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, puits communautaire, traitement partiel de l'eau
Égouts : fosses septiques individuelles, réseau d'égouts pluviaux
Accès : la réserve est accessible par la route 132
Réseau routier : 2 520 mètres en gravier et 3 260 mètres pavés
Nombre de maisons : 116
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Restigouche

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 1 250 2 500 3 750 5 000 m

Territoire
Réserve de Restigouche

Circonscription fédérale
Bonaventure–Îles-de-la-Madeleine
Darryl Gray - PC

Circonscription provinciale
Bonaventure
Gérard D. Lévesque - PLQ

Situation géographique
La réserve est située à 118 kilomètres au sud-ouest de Bonaventure, sur la rive nord de la rivière Ristigouche.

Superficie
3 642,12 hectares

Population : 2 262

Hommes :	1 086
Femmes :	1 176
Dans le territoire :	1 477
Hors du territoire :	785
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Micmac, anglais

Aperçu historique :

La réserve de Restigouche a été créée en 1853 en vertu des disposition de la *Loi de 1851*.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de douze conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les Indiens*.

Adresse postale :
Restigouche Band Council
17, Riverside West
Restigouche (Québec)
G0C 2R0

Téléphone : (418) 788-2904
(418) 788-2136
Télécopieur : (418) 788-2058

Activités économiques :

	Emplois
Foresterie	40
Artisanat	32
Commerces et services	16
Tourisme	6

Commerces :

Artisanat
Brasseries
Bureau de poste
Construction
Épicerie
Hôtellerie
Musée
Scierie

Écoles :

Aucune école sur le territoire

Fréquentation scolaire	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	2	28	0	
Maternelle :	2	25	0	
Primaire :	3	152	0	
Secondaire :	0	170	0	
Postsecondaire :				110
Total :	7	375	0	110

Population étudiante totale : 492

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 777

Services :

Protection-incendie : assurée par la municipalité de Pointe-à-la-Croix
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : centre sanitaire géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : site d'enfouissement
Principaux équipements collectifs : centre récréatif, salle communautaire, bibliothèque, salle paroissiale, radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, puits communautaire
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux
Accès : la réserve est accessible par la route 132
Réseau routier : 3 840 mètres en gravier et 4 490 mètres pavés
Nombre de maisons : 352
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Les Mohawks

Autrefois, les Mohawks vivaient principalement de la culture du maïs. La chasse et la pêche ne constituaient alors qu'un complément à leur subsistance. À l'arrivée des Européens et face à l'essor du commerce des fourrures, une partie de la population mohawk a abandonné l'agriculture pour s'adonner davantage à la chasse.

Les Mohawks font partie de la Ligue des Six Nations appelée aussi la ligue Hotinonsonnis qui signifie «peuple de la maison longue». Ils formaient une société matrilinéaire, où les mères choisissaient le chef de la bande. Les Mohawks n'ont jamais délaissé complètement leur système social traditionnel, malgré l'influence des lois et traditions non-autochtones.

Le village de Kahnawake a été fondé dès 1676, aux abords des Rapides-de-Lachine. En 1721, une fraction des Mohawks quittait Kahnawake pour s'établir dans un village algonquin près du lac des Deux-Montagnes. Lorsque les Mohawks y devinrent majoritaires, ils rebaptisèrent le village «Kanesatake». Un troisième groupe s'établit à Akwesasne en 1747.

Depuis une quinzaine d'années, les Mohawks ont franchi d'importantes étapes vers une plus grande autonomie. Ils ont leurs propres institutions en matière de culture, de justice, d'éducation et de santé. Un centre hospitalier a été construit à Kahnawake en 1984 et une caisse populaire autochtone s'y est établie depuis.

Kanesatake

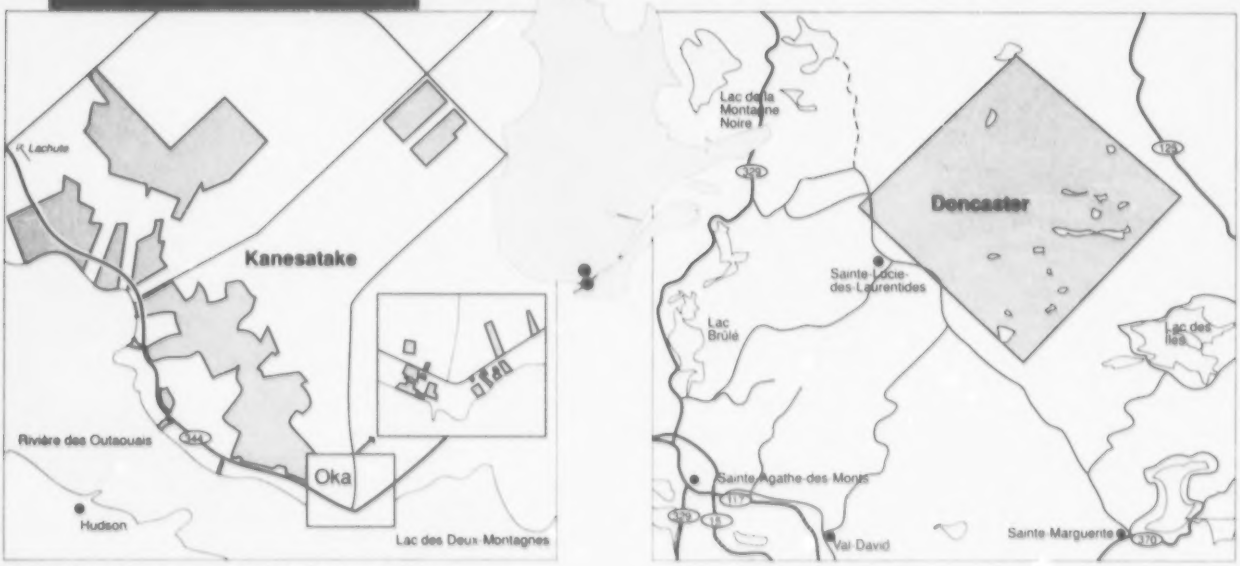

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle

Échelle

Territoire
Établissement de Kanesatake et réserve de Doncaster

Circonscription fédérale
Argenteuil-Papineau
Lise Bourgault - PC

Circonscription provinciale
Deux-Montagnes
Jean-Guy Bergeron - PLQ

Superficie
Kanesatake : 970,28 hectares
Doncaster : 7 896,2 hectares

Situation géographique
L'établissement est situé sur la rive nord de l'Outaouais, à 53 kilomètres à l'ouest de Montréal. La réserve de Doncaster est située au nord-ouest du lac des Îles, à 14 kilomètres de Sainte-Agathe-des-Monts; elle est inhabitée.

Population : 1 591

Hommes :	735
Femmes :	856
Dans le territoire :	838
Hors du territoire :	753
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Mohawk, anglais

Aperçu historique :

En 1945, le gouvernement fédéral acquiert les terres sur lesquelles vivent les Mohawks de Kanesatake.

En 1851, la loi prévoyait l'affectation d'un territoire pour le bénéfice des bandes de Kahnawake et de Kanesatake, à Doncaster. Un tiers du territoire de Doncaster est réservé à l'usage des Indiens de Kanesatake et le reste, aux Indiens de Kahnawake.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de huit conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Six Nations traditional hereditary Chiefs
C.P. 607
Kanesatake (Québec)
J0N 1E0

Téléphone : (514) 479-8373
Télécopieur : (514) 479-8249

Kanesatake

Activités économiques :

	Emplois
Artisanat	10
Commerces et services	8
Agriculture	4

Commerces :

Aménagement forestier
Automobiles usagées
Bijouterie
Construction domiciliaire
Réparation de petits moteurs
Services comptables
Vergers

Écoles :

École indienne fédérale de Kanesatake
(préscolaire, primaire)
Route rurale 1
Kanesatake (Québec)
J0N 1E0
Tél. : (514) 479-8827

Population étudiante totale :	365
Population étudiante potentielle (5-24 ans) :	424

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	0	28	
Maternelle :	0	2	16	
Primaire :	0	35	74	
Secondaire :	16	106	0	
Postsecondaire :				88
Total :	16	143	118	88

Services :

Protection-incendie : assurée par la municipalité d'Oka
Services policiers : assurés par la Sûreté du Québec
Soins médicaux : utilisation des installations provinciales hors du territoire
Élimination des ordures : assurée par la municipalité d'Oka
Principaux équipements collectifs : gymnase, église, patinoire extérieure, centre communautaire, centre récréatif, radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, 5 puits communautaires
Égouts : fosses septiques individuelles
Accès : la réserve de Kanesatake est accessible par la route 344
Réseau routier : 6 150 mètres en gravier et 4 200 mètres pavés sur le territoire
Nombre de maisons : 308
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Mohawks de Kahnawake

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle

Territoire
Réserves de Kahnawake et de Doncaster

Circonscription fédérale
Châteauguay
Ricardo Lopez - PC

Circonscription provinciale
Châteauguay
Pierrette Cardinal - PLQ

Situation géographique
La réserve de Kahnawake est située à 10 kilomètres au sud-ouest de Montréal, sur la rive sud du lac Saint-Louis. La réserve de Doncaster est située au nord-ouest du lac des Îles, à 14 kilomètres de Sainte-Agathe-des-Monts; elle est inhabitée. (Une carte de la réserve de Doncaster se trouve sous la rubrique de Kanesatake.)

Superficie
Kahnawake : 5 059,17 hectares
Doncaster : 7 896,2 hectares

Population : 6 839

Hommes :	3 276
Femmes :	3 563
Dans le territoire :	5 995
Hors du territoire :	844
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Mohawk, anglais

Aperçu historique :

En 1667, un centre missionnaire s'établit à La Prairie pour accueillir les Iroquois convertis au catholicisme. En 1717, la mission s'installe à 4,8 kilomètre à l'ouest de La Susanne. La colonie fut appelée Sault-Saint-Louis par les Français et Kahnawake par les Indiens.

Les terres furent réservées par la Couronne pour l'usage des Indiens en 1762, mais les Jésuites recouvrèrent les titres de propriété du territoire au cours de la même année. Une longue bataille juridique fut entreprise par les Iroquois, dont le dénouement n'eut lieu qu'en 1969 avec la conclusion d'un accord prévoyant l'octroi de terres et une indemnisation financière en faveur des Indiens. En 1973, un règlement final augmentait l'indemnisation foncière et financière accordée aux Mohawks.

En 1851, la loi prévoyait l'affectation d'un territoire pour le bénéfice des bandes de Kahnawake et de Kanesatake, à Doncaster. Un tiers du territoire de Doncaster est réservé à l'usage des Indiens de Kanesatake et le reste, aux Indiens de Kahnawake.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de onze conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les Indiens*.

Adresse postale :
Mohawk Council of Kahnawake
C.P. 720
Kahnawake (Québec)
J0L 1B0

Téléphone : (514) 632-7500
(514) 632-8766
Télécopieur : (514) 638-5958

Mohawks de Kahnawake

Activités économiques :

	Emplois
Commerces et services	251
Montage d'acier	108
Tourisme	10

Commerces :

Alimentation
Appareils ménagers
Artisanat
Ateliers de mécanique
Automobiles
Bijouterie
Buanderie
Bureau de poste
Cadeaux
Caisse populaire
Communication publique
Construction
Dépanneurs
Disques
Écurie
Électriciens
Fleuristes
Garderies
Location de vidéos
Maison de production audiovisuelle
Menuiserie
Pharmacies
Pièces automobiles
Plomberie
Produits pétroliers
Quincaillerie
Récréation et loisirs
Restauration
Salons d'esthétique
Services funéraires
Soudure
Taxis
Traiteurs
Transport de marchandise

Écoles :

École Kahnawake Survival
(secondaire I à V)
C.P. 720
Kahnawake (Québec)
J0L 1B0
Tél. : (514) 632-8831

École Karonhianonha
(préscolaire et primaire)
C.P. 100
Kahnawake (Québec)
J0L 1B0
Tél. : (514) 638-2970

École Kateri-Kawennanoron
(préscolaire et primaire)
C.P. 100
Kahnawake (Québec)
J0L 1B0
Tél. : (514) 632-3350

École Indian Way
(primaire et secondaire)
C.P. 732
Kahnawake (Québec)
J0L 1B0
Tél. : (514) 632-3258

Population étudiante totale : 1 130

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 1 968

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	76	0	0	
Maternelle :	79	4	0	
Primaire :	376	35	0	
Secondaire :	225	170	0	
Postsecondaire :				165
Total :	756	209	0	165

Services :

Protection-incendie : caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : assurés par un corps de police du Conseil de bande
Soins médicaux : hôpital Kateri Memorial (établissement mohawk), poste sanitaire géré par Santé et Bien-être social Canada
Élimination des ordures : site d'enfouissement
Principaux équipements collectifs : centre éducatif, centre culturel, centre jeunesse, aréna, piscine, gymnase, club de l'âge d'or, musée, bibliothèque, radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, aération prolongée
Accès : la réserve de Kahnawake est accessible par la route 132, la route 138 et la route 207
Réseau routier : 30 550 mètres en gravier et 46 480 mètres pavés
Nombre de maisons : 1 367
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Les Montagnais

Les Montagnais occupaient traditionnellement un vaste territoire s'étendant de la rivière Saint-Maurice jusqu'aux abords de l'Atlantique, et du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la baie d'Hudson. Autrefois nomades, les Montagnais parcourent encore aujourd'hui de grandes distances pour chasser sur une partie de cet immense territoire.

L'été, les Montagnais descendaient vers le Saint-Laurent, à la rencontre des pêcheurs basques, pour y faire du troc. Après la venue de Jacques Cartier, les navires qui sillonnaient le fleuve furent davantage attirés par le commerce de la fourrure que par la pêche. Les Montagnais recevaient les marchands européens avec leur stock de fourrures qu'ils échangeaient contre du saindoux, du thé, du sucre, du beurre, de la toile et des armes. À la fin du XVIII[e] siècle, plusieurs postes de traite furent établis sur le territoire montagnais par la Compagnie de la Baie d'Hudson

Vers 1860, on estimait leur population à 11 000 individus. Plusieurs historiens ne les distinguaient pas de leurs voisins, les Naskapis, car les deux nations vivaient dans des habitations semblables et portaient des vêtements de même conception. Ils se regroupaient en petits groupes familiaux, le rôle du chef se limitant à prendre les décisions concernant la chasse et l'ordre dans les camps.

À la fin du XIX[e] siècle, la population non-autochtone s'accrut fortement dans le territoire fréquenté par les Montagnais, en raison de l'exploitation forestière. Bon nombre de Montagnais migrèrent vers le nord. À la même époque, le gouvernement fédéral établit les réserves de Ouiatchouan (aujourd'hui Mashteuiatsh), des Escoumins et de Betsiamites.

Au cours du XX[e] siècle, l'exploitation minière et hydroélectrique de la Côte-Nord se fit sur une partie importante du territoire traditionnel des Montagnais. Les réserves de Uashat et Maliotenam, de Natashquan, de La Romaine et de Mingan ont été créées à cette époque. L'établissement de Saint-Augustin ne possède pas le statut de réserve.

Betsiamites

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 2 500 5 000 7 500 10 000 m

Territoire
Réserve de Betsiamites

Circonscription fédérale
Charlevoix
Brian Mulroney - PC

Circonscription provinciale
Saguenay
Ghislain Maltais - PQ

Situation géographique
La réserve est située sur la côte nord du Saint-Laurent, à 54 kilomètres au sud-ouest de Baie-Comeau.

Superficie
25 536,57 hectares

Population : 2 449

Hommes :	1 182
Femmes :	1 267
Dans le territoire :	2 175
Hors du territoire :	274
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Montagnais, français

Aperçu historique :

En 1861, les Montagnais ont échangé la réserve de Manicouagan pour une étendue de 25 500 hectares de terres à l'embouchure de la rivière Bersimis. En 1981, la réserve de Bersimis a été renommée «Réserve de Betsiamites».

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de douze conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les Indiens*.

Adresse postale :
Conseil de bande de Betsiamites
20, rue Messek
C.P. 40
Betsiamites (Québec)
G0H 1B0

Téléphone : (418) 567-2265
Télécopieur : (418) 567-8560

Betsiamites

Activités économiques :

	Emplois
Foresterie	69
Piégeage	45
Commerces et services	35

Commerces :

Aménagement forestier
Bars
Bureau de poste
Cantines
Construction
Dépanneurs
Épicerie
Machinerie lourde
Magasin général
Quincaillerie
Restauration
Vêtements

Écoles :

École Nussim
(préscolaire et primaire)
4, rue Pulis
Betsiamites (Québec)
G0H 1B0
Tél. : (418) 567-2224

École Uashkaikan
(secondaire I à V)
63, rue Messek
Betsiamites (Québec)
G0H 1B0
Tél. : (418) 567-2224

Population étudiante totale : 764

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 1 079

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	33	1	0	
Maternelle :	53	0	0	
Primaire :	292	3	0	
Secondaire :	226	6	0	
Postsecondaire :				150
Total :	604	10	0	150

Services :

Protection-incendie : caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : programme de police autochtone de la Sûreté du Québec
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil de bande
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, salle des loisirs, église, salle communautaire, patinoire extérieure

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement partiel de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, étang aéré
Accès : la réserve est accessible par la route 138
Réseau routier : 7 140 mètres en gravier et 4 716 mètres pavés
Nombre de maisons : 329
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Mingan

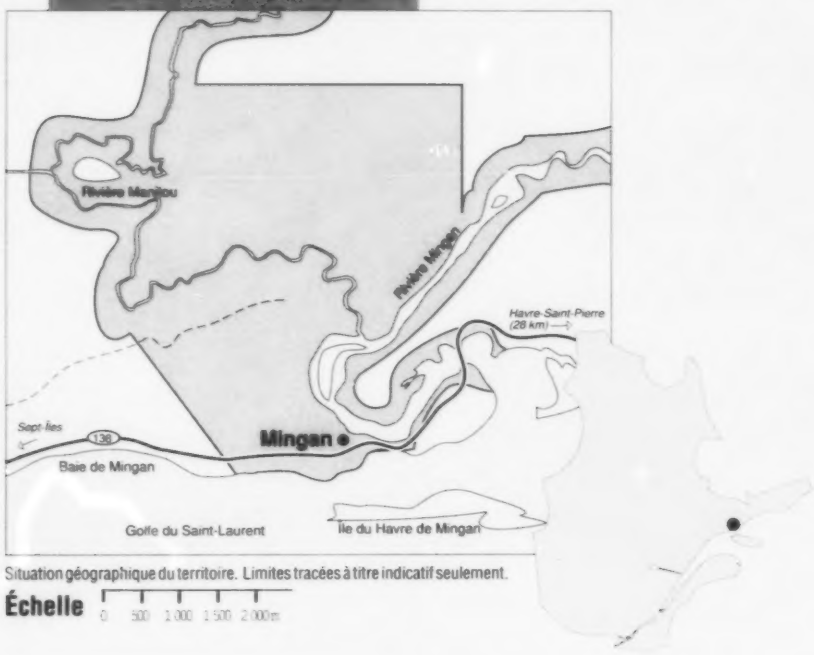

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 500 1 000 1 500 2 000 m

Territoire
Réserve de Mingan

Circonscription fédérale
Manicouagan
Charles A. Langlois - PC

Circonscription provinciale
Duplessis
Denis Perron - PQ

Situation géographique
La réserve est située au confluent de la rivière Mingan et du fleuve Saint-Laurent, à 28 kilomètres à l'ouest de Havre-Saint-Pierre.

Superficie
3 887,82 hectares

Population : 357

Hommes :	164
Femmes :	193
Dans le territoire :	347
Hors du territoire :	9
Sur une terre de la Couronne :	1

Principales langues parlées :

Montagnais, français

Aperçu historique :

Le village fut fondé en 1963, à la suite du transfert de terres provinciales au gouvernement fédéral.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de quatre conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil de bande de Mingan
C.P. 319
Mingan (Québec)
G0G 1V0

Téléphone : (418) 949-2234
(418) 949-2235
Télécopieur : (418) 949-2085

Mingan

Activités économiques :

	Emplois
Artisanat	25
Piégeage	20
Tourisme	5
Commerces et services	4

Commerces :

Artisanat
Magasin communautaire
Pêche
Pourvoirie

Écoles :

École Tervaikan
(préscolaire, primaire, secondaire I et II)
C.P. 990
Longue-Pointe-de-Mingan (Québec)
G0G 1V0
(418) 949-2113

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	6	0	0	
Maternelle :	10	0	0	
Primaire :	52	5	0	
Secondaire :	25	10	0	
Postsecondaire :				18
Total :	93	15	0	18

Population étudiante totale : 126

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 158

Services :

Protection-incendie : caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil de bande
Élimination des ordures : assurée par la municipalité de Longue-Pointe
Principaux équipements collectifs : services communautaires, radio communautaire, patinoire, église, bibliothèque, centre d'interprétation de la culture montagnaise

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, puits communautaire, traitement partiel de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, fosses septiques individuelles et champ d'épuration
Accès : la réserve est accessible par la route 138
Réseau routier : 5 040 mètres en gravier et 130 mètres pavés
Nombre de maisons : 81
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Montagnais de La Romaine

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Réserve de La Romaine

Circonscription fédérale
Manicouagan
Charles A. Langlois - PC

Circonscription provinciale
Duplessis
Denis Perron - PQ

Situation géographique
La réserve est située à 400 kilomètres au nord-est de Sept-Îles, sur la côte nord du Saint-Laurent.

Superficie
40,47 hectares

Population : 723

Hommes :	364
Femmes :	359
Dans le territoire :	706
Hors du territoire :	8
Sur une terre de la Couronne :	9

Principales langues parlées :

Montagnais, français

Aperçu historique :

Le territoire a été cédé au gouvernement fédéral en 1955 par la Province; il reçut le statut de réserve en 1956. En 1961, les Autochtones vivant à Saint-Augustin ont été s'établir à La Romaine et en sont repartis en 1963.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de sept conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil de bande
des Montagnais de La Romaine
La Romaine (Québec)
G 1M0

Téléphone : (418) 229-2917
(418) 229-2932
Télécopieur : (418) 229-2921

Montagnais de La Romaine

Activités économiques :

	Emplois
Artisanat	75
Piégeage	75
Pourvoirie et tourisme	5
Commerces et services	4

Commerces :

Artisanat
Boutique
Coiffure
Dépanneurs
Pourvoirie
Transport

Écoles :

École Olamen
(préscolaire, primaire, secondaire I et II)
La Romaine (Québec)
G0G 1M0
(418) 229-2044

Population étudiante totale : 229

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 340

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	17	0	
Maternelle :	0	25	0	
Primaire :	2	119	4	
Secondaire :	5	35	1	
Postsecondaire :				21
Total :	7	196	5	21

Services :

Protection-incendie : caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : dispensaire géré par le conseil de bande
Élimination des ordures : site d'enfouissement à trois kilomètres de la réserve, collecte
Principaux équipements collectifs : salle communautaire, salle paroissiale, patinoire extérieure, radio communautaire, église, centre récréatif

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire assurée par la municipalité de La Romaine
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, biodisque
Accès : la réserve est accessible par avion et par bateau
Réseau routier : 3 950 mètres en gravier
Nombre de maisons : 137
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Montagnais de Natashquan

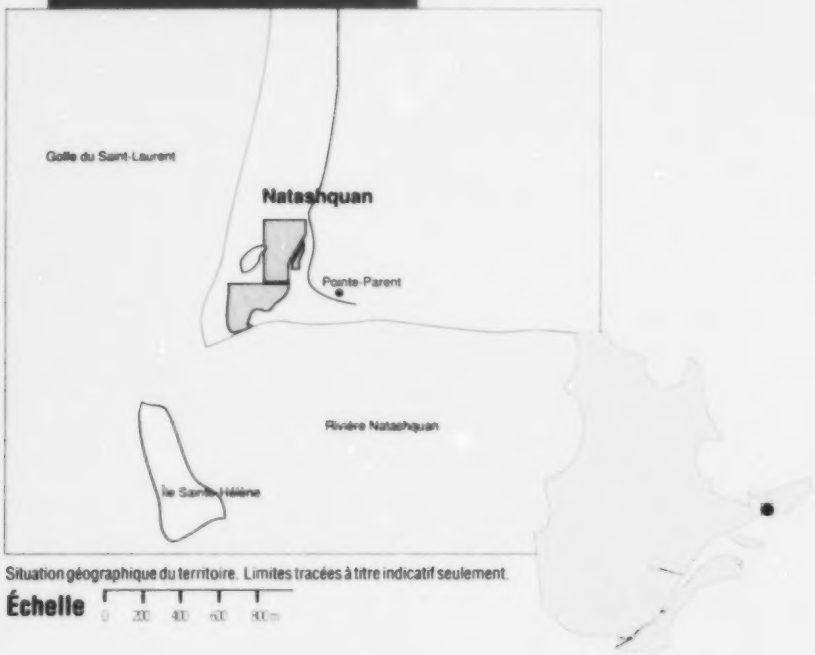

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Réserve de Natashquan

Circonscription fédérale
Manicouagan
Charles A. Langlois - PC

Circonscription provinciale
Duplessis
Denis Perron - PQ

Situation géographique
La réserve est située au confluent de la rivière Natashquan et du golfe Saint-Laurent, à 336 kilomètres à l'est de Sept-Îles.

Superficie
20,63 hectares

Population : 573

Hommes :	276
Femmes :	297
Dans le territoire :	535
Hors du territoire :	38
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Montagnais, français

Aperçu historique :

Le gouvernement fédéral a acquis 8,30 hectares en 1952 pour l'usage des Indiens de Natashquan. Deux acquisitions subséquentes ont amené le territoire à ses dimensions actuelles.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de quatre conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil des Montagnais
de Natashquan
Natashquan (Québec)
G0G 2E0

Téléphone : (418) 726-3529
(418) 726-3203
Télécopieur : (418) 726-3606

Montagnais de Natashquan

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	25
Commerces et services	16
Artisanat	15
Tourisme	15

Commerces :

Artisanat
Construction
Machinerie lourde
Magasin communautaire
Pourvoirie
Taxi et ambulance

Écoles :

École Uashaikan
(secondaire I à V)
Pointe-Parent
Natashquan (Québec)
G0G 2E0
Tél. : (418) 726-3368

École Uauitshitun
(préscolaire, primaire, secondaire I et II)
Pointe-Parent
Natashquan (Québec)
G0G 2E0
Tél. : (418) 726-3368

Population étudiante totale : 179

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 285

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	18	0	0	
Maternelle :	18	0	0	
Primaire :	76	1	0	
Secondaire :	40	5	0	
Postsecondaire :				21
Total :	152	6	0	21

Services :

Protection-incendie : petite caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : dispensaire géré par le conseil de bande
Élimination des ordures : assurée par la municipalité de Natashquan
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, église, centre récréatif, salle communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire assurée par la municipalité de Natashquan
Égouts : réseau d'égouts et d'égouts pluviaux, fosses septiques individuelles et champ d'épuration, étang aéré

Accès : Natashquan est accessible par la route 138 et par bateau
Réseau routier : 4 280 mètres en gravier
Nombre de maisons : 90
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Montagnais de Pakua Shipi

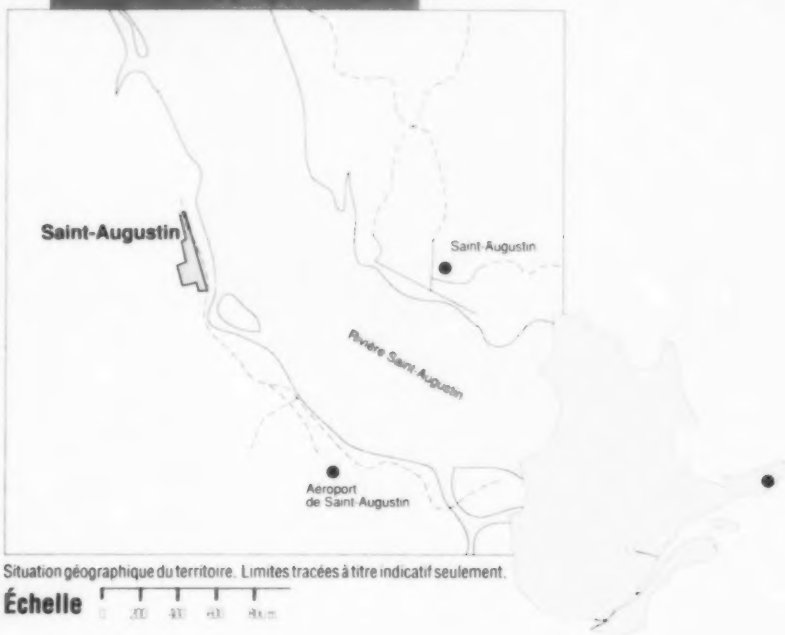

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle

Territoire
Établissement de Saint-Augustin

Circonscription fédérale
Manicouagan
Charles A. Langlois - PC

Circonscription provinciale
Duplessis
Denis Perron - PQ

Situation géographique
Le territoire est situé sur la rive ouest de la rivière Saint-Augustin, à 550 kilomètres au nord-est de Sept-Îles.

Superficie
4,47 hectares

Population : 132

Hommes :	69
Femmes :	63
Dans le territoire :	1
Hors du territoire :	2
Sur une terre de la Couronne :	129

Principales langues parlées :

Montagnais, français

Aperçu historique :

En 1961, les Autochtones de St-Augustin se sont établis à La Romaine et en sont repartis en 1963 pour former à nouveau la collectivité de Pakua Shipi.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de quatre conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil de bande des Montagnais
de Pakua Shipi
Saint-Augustin (Québec)
G0G 2R0

Téléphone : (418) 947-2253
Télécopieur : (418) 947-2622

Montagnais de Pakua Shipi

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	30
Artisanat	25
Commerces et services	3

Commerces :

Artisanat
Magasin communautaire

Écoles :

École Pakua Shipi
(préscolaire, primaire, secondaire I et II)
C.P. 68
Pakua Shipi (Québec)
G0G 2R0
Tél. : (418) 947-2729

Population étudiante totale : 70

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 73

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	9	0	
Maternelle :	0	3	0	
Primaire :	0	42	2	
Secondaire :	3	9	0	
Postsecondaire :				2
Total :	3	63	2	2

Services :

Protection-incendie : petite caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil des Atikamekw et des Montagnais
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : radio communautaire, centre communautaire, église

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, traitement partiel de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires, biodisque
Accès : la réserve est accessible par avion et par bateau
Réseau routier : 1 810 mètres en gravier
Nombre de maisons : 33
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Montagnais de Schefferville

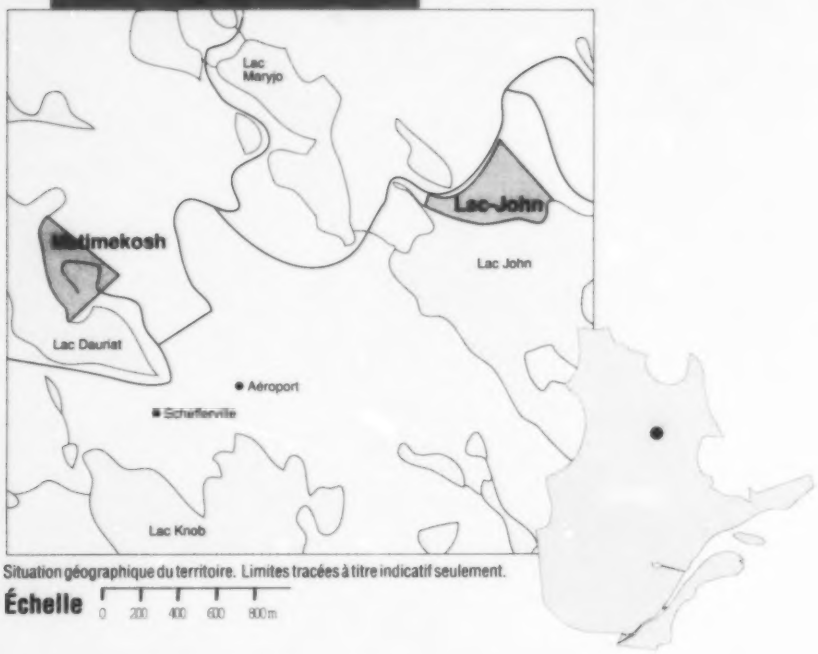

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 200 400 600 800 m

Territoire
Réserves de Matimekosh et de Lac-John

Circonscription fédérale
Manicouagan
Charles A. Langlois - PC

Circonscription provinciale
Duplessis
Denis Perron - PQ

Situation géographique
La réserve de Matimekosh est située au bord du lac Pearce, à environ 510 kilomètres au nord de Sept-Îles. La réserve de Lac-John est située à 3,5 kilomètres de Matimekosh et du centre de Schefferville.

Superficie
15,91 hectares (Matimekosh)
23,5 hectares (Lac-John)

Population : 546

Hommes :	280
Femmes :	266
Dans le territoire :	519
Hors du territoire :	27
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Montagnais, français

Aperçu historique :

Le territoire de Lac-John fut transféré du gouvernement provincial au gouvernement fédéral en 1960. En 1968, le Québec a également transféré au Canada ce qui constitue aujourd'hui la réserve de Matimekosh.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de quatre conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil des Montagnais de Schefferville
C.P. 1390
Schefferville (Québec)
G0G 2T0

Téléphone : (418) 585-2601
(418) 585-2602
Télécopieur : (418) 585-3856

Montagnais de Schefferville

Activités économiques :

	Emplois
Artisanat	25
Piégeage	25
Commerces et services	12

Commerces :

Aquaculture
Artisanat
Atelier de mécanique
Bar
Boulangerie
Dépanneur
Machinerie lourde
Plomberie
Station-service

Écoles :

École de Kanatamat Tshitipetitamunu
(préscolaire, primaire, secondaire I à V)
C.P. 1000
Schefferville (Québec)
G4R 2N5
Tél. : (418) 582-2116

Population étudiante totale : 207

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 270

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	15	2	0	
Maternelle :	15	1	0	
Primaire :	74	17	0	
Secondaire :	63	3	0	
Postsecondaire :				17
Total :	167	23	0	17

Services :

Protection-incendie : assurée par la municipalité de Schefferville
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : dispensaire géré par le Conseil des Attikameks et des Montagnais
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte (municipalité de Schefferville)
Principaux équipements collectifs : centre communautaire, maison de jeunes, radio communautaire, église, patinoire extérieure

Infrastructure :

Aqueduc : distribution sous pression, traitement partiel de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux
Accès : la réserve est accessible par avion ou par train, à partir de Sept-îles
Réseau routier : 540 mètres pavés
Nombre de maisons : 94
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Montagnais des Escoumins

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle

Territoire
Réserve des Escoumins

Circonscription fédérale
Charlevoix
Brian Mulroney - PC

Circonscription provinciale
Saguenay
Ghislain Maltais - PQ

Situation géographique
La réserve est située sur la rive nord du Saint-Laurent, près de la baie des Escoumins, à 40 kilomètres au nord-est de Tadoussac.

Superficie
38,50 hectares

Population : 341

Hommes :	161
Femmes :	180
Dans le territoire :	186
Hors du territoire :	155
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Montagnais, français

Aperçu historique :

En 1892, le gouvernement fédéral a acheté le territoire pour l'usage des Indiens des Escoumins.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de trois conseillers, élus selon les modalités de la coutume locale.

Adresse postale :
Conseil des Montagnais des Escoumins
27, rue de la Réserve
C.P. 820
Les Escoumins (Québec)
G0T 1K0

Téléphone : (418) 233-2509
(418) 233-2998
Télécopieur : (418) 233-2888

Montagnais des Escoumins

Activités économiques :

	Emplois
Commerces et services	15
Tourisme	15
Artisanat	12
Foresterie	8

Commerces :

Artisanat
Camping
Dépanneurs
Foresterie
Hôtellerie
Pêche commerciale
Pourvoirie

Écoles :

Aucune école sur le territoire

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	0	0	
Maternelle :	0	4	0	
Primaire :	0	19	0	
Secondaire :	0	27	0	
Postsecondaire :				15
Total :	0	50	0	15

Population étudiante totale : 65

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 111

Services :

Protection-incendie : assurée par la municipalité des Escoumins
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : un service géré par le conseil de bande assure le transport ambulancier jusqu'à l'hôpital du réseau provincial des Escoumins
Élimination des ordures : assurée par la municipalité régionale de comté
Principaux équipements collectifs : salle de quilles, salle de billard, salle communautaire, centre récréatif, radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire assurée par la municipalité des Escoumins
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, fosses septiques individuelles et champs d'épuration.
Accès : la réserve est accessible par la route 138
Réseau routier : 610 mètres en gravier et 1 350 mètres pavés
Nombre de maisons : 72
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Montagnais de Uashat et de Maliotenam

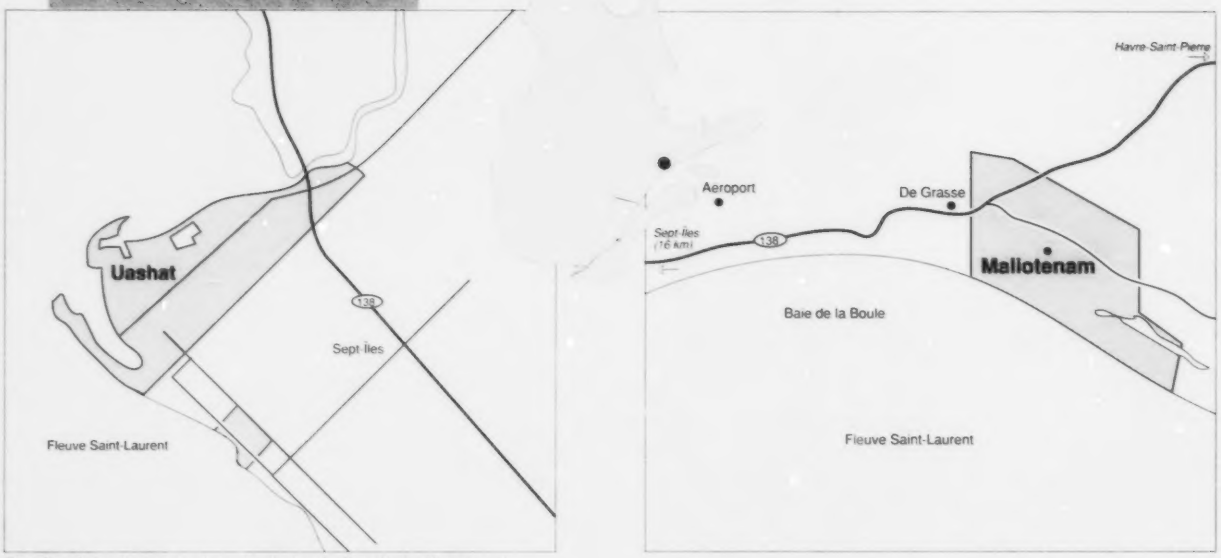

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 20 40 60 80 m

Échelle 0 50 100 150 200 m

Territoire
Réserves de Uashat et de Maliotenam

Circonscription fédérale
Manicouagan
Charles A. Langlois - PC

Circonscription provinciale
Duplessis
Denis Perron - PQ

Superficie
108,31 hectares (Uashat)
499,28 hectares (Maliotenam)

Situation géographique
La réserve de Uashat est située à la limite ouest de Sept-îles. La réserve de Maliotenam est à 16 kilomètres à l'est de Sept-îles.

Population : 2 263

Hommes :	1 077
Femmes :	1 186
Dans le territoire :	1 814
Hors du territoire :	449
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Montagnais, français

Aperçu historique :

Maliotenam est un territoire acquis par le gouvernement fédéral en 1948 et désigné comme réserve l'année suivante. Le territoire de Uashat fut transféré au gouvernement fédéral en 1925.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de neuf conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les Indiens*.

Adresse postale :
Conseil des Montagnais de Uashat et de Maliotenam
1089, rue Dequen
C.P. 8000
Sept-îles (Québec)
G4R 4L9

Téléphone : (418) 962-0327
(418) 962-4524
Télécopieur : (418) 968-0937

Montagnais de Uashat et de Maliotenam

Activités économiques :

	Emplois
Commerces et services	40
Foresterie	30
Piégeage	30
Artisanat	6

Commerces :

Aménagement paysager
Artisanat
Camping
Centre commercial
Coiffure
Construction
Couture
Dépanneurs
Épicerie
Fabrication de canots
Fabrication de poêles à bois
Foresterie
Hôtellerie
Machinerie lourde
Pourvoirie
Restauration
Salle de jeux électroniques
Services de gestion
Stations-service
Traduction
Transport aérien et routier

Écoles :

École Manikanetish
(secondaire I à V)
C.P. 430
Moisie (Québec)
G0G 2B0
Tél. : (418) 927-2250

École Johnny Pilot
(préscolaire, primaire)
460, rue Évangéline
Sept-îles (Québec)
G4R 2N5
Tél. : (418) 968-8225

École Tsheshteshenu
(préscolaire, primaire)
C.P. 430
Moisie (Québec)
G0G 2B0
Tél. : (418) 949-2113

Population étudiante totale :	607
Population étudiante potentielle (5-24 ans) :	976

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	47	0	0	
Maternelle :	37	4	0	
Primaire :	200	21	0	
Secondaire :	136	75	0	
Postsecondaire :				87
Total :	420	100	0	87

Services :

Protection-incendie :	caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers :	assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux :	dispensaire géré par le conseil de bande
Élimination des ordures :	assurée par la municipalité de Moisie
Principaux équipements collectifs :	patinoire extérieure, église, salle communautaire, salle polyvalente, radio communautaire

Infrastructure :

Aqueduc :	distribution domiciliaire, réservoir, puits communautaire, traitement partiel de l'eau
Égouts :	réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, biodisque
Accès :	la réserve est accessible par la route 138
Réseau routier :	420 mètres en gravier et 5 100 mètres pavés
Nombre de maisons :	192
Électricité :	fournie par Hydro-Québec

Montagnais du Lac Saint-Jean

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 500 1 000 1 500 2 000 m

Territoire
Réserve de Mashteuiatsh

Circonscription fédérale
Roberval
Benoît Bouchard - PC

Circonscription provinciale
Roberval
Gaston Blackburn - PLQ

Situation géographique
La réserve est située à six kilomètres de Roberval, sur la rive ouest du lac Saint-Jean.

Superficie
3 150,99 hectares

Population : 3 222

Hommes :	1 467
Femmes :	1 755
Dans le territoire :	1 503
Hors du territoire :	1 716
Sur une terre de la Couronne :	3

Principales langues parlées : Montagnais, français

Aperçu historique :

Les Montagnais s'établirent d'abord sur deux territoires : l'un près de la rivière Péribonka, l'autre à Metabetchouan. Puis, en 1856, les Indiens se regroupèrent sur un seul territoire, celui de Pointe-Bleue, appelé initialement la réserve de Ouiatchouan.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de six conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les Indiens*.

Adresse postale :
Conseil des Montagnais du Lac Saint-Jean
Réserve indienne de Mashteuiatsh
151, rue Ouiatchouan
Pointe-Bleue (Québec)
G0W 2H0

Téléphone : (418) 275-2473
Télécopieur : (418) 275-6212

Activités économiques :

	Emplois
Artisanat	33
Commerces et services	15
Tourisme	10

Commerces :

Alimentation
Artisanat
Ateliers de mécanique
Aviation
Bureau de poste
Camping
Coiffure
Construction
École de voile
Excavation et camionnage
Fabrication de remorques
Fourreur
Hôtellerie
Meubles
Motel et camping
Photographie
Plomberie
Publication et édition
Réparation d'appareils électriques
Scierie
Stations-service
Taxi
Taxidermie
Traduction
Transport
Vente d'appareils ménagers

Écoles :

École Amisk
(préscolaire, primaire, secondaire I)
Communauté de Mashteuiatsh
401, rue Amisk
Mashteuiatsh (Québec)
G0W 2H0
(418) 275-1243

Fréquentation scolaire

	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	28	0	0	
Maternelle :	31	0	0	
Primaire :	227	3	0	
Secondaire :	47	118	0	
Postsecondaire :				240
Total :	333	121	0	240

Population étudiante totale : 694

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 1 096

Services :

Protection-incendie : caserne, autopompe, équipement de lutte
Services policiers : assurés par le Conseil de la police amérindienne
Soins médicaux : dispensaire géré par le conseil de bande
Élimination des ordures : site d'enfouissement, collecte
Principaux équipements collectifs : aréna, maison de jeunes, musée, radio communautaire, bibliothèque, salle communautaire, centre socio-sportif,

Infrastructure :

Aqueduc : distribution domiciliaire, réservoir, traitement de l'eau
Égouts : réseau d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux, étang aéré
Accès : la réserve est accessible par la route 169 qui passe à Roberval
Réseau routier : 7 540 mètres en gravier et 12 300 mètres pavés
Nombre de maisons : 369
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Les Naskapis

Les Naskapis ont toujours vécu dans le nord du Québec. Autrefois, leur subsistance était assurée par la chasse au caribou; la chair de l'animal servait de nourriture et la peau était utilisée pour la confection des vêtements.

Lorsqu'un poste de traite fut ouvert en 1838 à Fort-Nascopie (près de Schefferville) par la Compagnie de la Baie d'Hudson, les Naskapis délaissèrent la chasse au caribou pour de plus petites espèces dont la fourrure était estimée. La traite des fourrures prit une telle importance que les Naskapis devinrent essentiellement dépendants des denrées qu'ils obtenaient en échange. Le poste de traite fut fermé en 1870. Les Naskapis se déplacèrent plus au nord pour fréquenter le poste de Kuujjuaq.

À partir de 1956, les Naskapis ont partagé la réserve montagnaise de Matimekosh (près de Schefferville) pendant 25 ans. En 1978, la *Convention du Nord-Est québécois* leur a accordé un territoire exclusif de chasse et de pêche, ainsi qu'une indemnité financière. Les Naskapis décidèrent d'établir leur propre village à Kawawachikamach, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Schefferville.

En 1984, la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec* a attribué une grande autonomie administrative au conseil de bande et assure le transfert de fonds pour la prise en charge de services à la collectivité. Les Naskapis ont constitué un fonds de développement économique grâce aux compensations reçues des gouvernements. Cependant, la fermeture de la compagnie Iron Ore inc., en 1982, et l'exode d'une grande partie de la population de Schefferville ont porté un dur coup à l'économie locale.

Environ 400 Naskapis vivent au Québec, dans le village de Kawawachikamach.

Naskapis du Québec

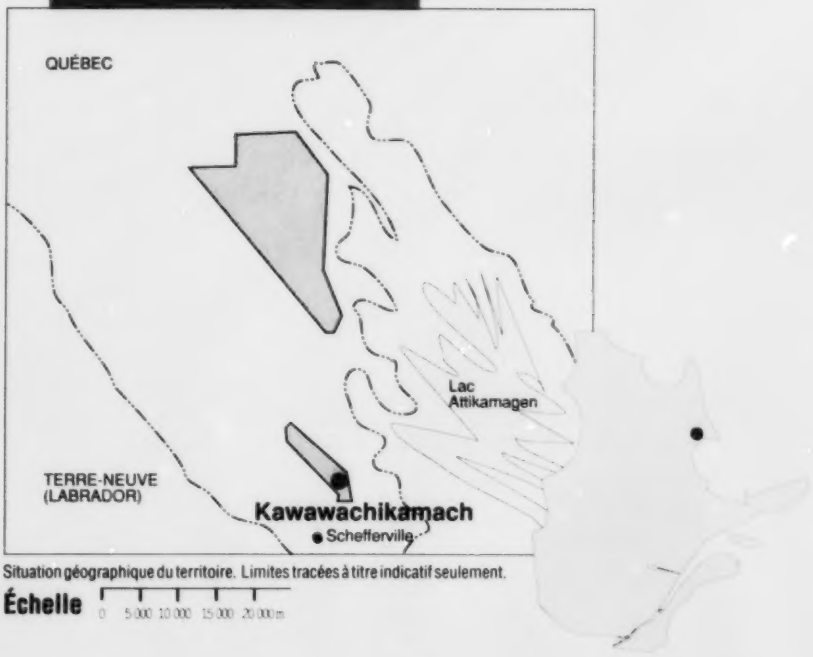

Situation géographique du territoire. Limites tracées à titre indicatif seulement.

Échelle 0 5 000 10 000 15 000 20 000 m

Territoire
Kawawachikamach
(territoire de catégorie I-N)

Circonscription fédérale
Manicouagan
Charles A. Langlois - PC

Circonscription provinciale
Duplessis
Denis Perron - PQ

Situation géographique
Le territoire est situé à 15 kilomètres au nord-est de Schefferville, près du lac Matemace.

Superficie
326,34 kilomètres^2

Population : 430

Hommes :	216
Femmes :	214
Dans le territoire :	397
Hors du territoire :	33
Sur une terre de la Couronne :	0

Principales langues parlées :

Naskapi, anglais

Aperçu historique :

Avant 1956, les Naskapis vivaient en nomade sur un vaste territoire. À partir de 1956, ils partagèrent avec les Montagnais la réserve de Lac-John. À la suite de la signature de la CNEQ (1978), les Naskapis se sont établis à Kawawachikamach. Le régime des terres issu de la CNEQ délimite la superficie du territoire des Naskapis et les droits qui s'y rattachent.

Conseil de bande :

Le conseil de bande est composé d'un chef et de quatre conseillers, élus selon les modalités prévues par la *Loi sur les Cris et les Naskapis*.

Adresse postale :
Naskapi Band of Quebec
C.P. 970
Réserve indienne de Kawawachikamach
Schefferville (Québec)
G0G 2T0

Téléphone : (418) 585-2370
(418) 585-2603
(418) 585-2604
Télécopieur : (418) 585-3130

Activités économiques :

	Emplois
Piégeage	90
Artisanat	26
Commerces et services	9
Tourisme	1

Commerces :

Coiffure
Dépanneur
Épicerie
Machinerie lourde
Restauration
Station-service
Taxi

Écoles :

École Memorial Jimmy Sandy
(préscolaire, primaire, secondaire I à V)
C.P. 760
Schefferville (Québec)
G0G 2T0
Tél. : (418) 585-3811

Fréquentation scolaire	École de bande	École provinciale	École fédérale	Cégep Université
Prématernelle :	0	12	0	
Maternelle :	0	9	0	
Primaire :	0	44	0	
Secondaire :	0	39	0	
Postsecondaire :				n.d.
Total :	0	104	0	n.d.

Population étudiante totale : 104

Population étudiante potentielle (5-24 ans) : 201

Services :

Protection-incendie : caserne, équipement de lutte
Services policiers : assurés par la Sûreté du Québec
Soins médicaux : dispensaire géré par le conseil de bande; Centre local de services communautaires de Fermont

Élimination des ordures : collecte et enfouissement assurés par le conseil de bande
Principaux équipements collectifs : salle communautaire, centre récréatif, salle paroissiale, radio communautaire, gymnase,

Infrastructure :

Aqueduc : puits individuels, pompes individuelles
Égouts : fosses septiques individuelles
Accès : la réserve n'est accessible que par train ou par avion, depuis Sept-îles
Réseau routier : 2 500 mètres
Nombre de maisons : 72
Électricité : fournie par Hydro-Québec

Bibliographie

BEAULIEU, Jacqueline, *Localisation des nations autochtones du Québec; historique foncier,* Les publications du Québec, Québec, 1986, 154 pages.

INSTITUT DE FORMATION AUTOCHTONE DU QUÉBEC INC., *Bottin autochtone; répertoire des entreprises, artistes & artisans, réseau autochtone du Québec,* Québec, 1990, 228 pages.

LA RUSIC, Ignatius et al., *Profil des communautés nordiques du Québec,* Recherches amérindiennes au Québec, Québec, 1985, 19 pages.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, *L'expérience de la baie James. Guide pour les professionnels de la santé qui travaillent parmi les Cris du Nord québécois,* Québec, 1988, 166 pages.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, *Les Indiens du Canada,* Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1973, bilingue, 48 pages.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, *Les Indiens et les Inuit du Canada,* Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1990, bilingue, 31 pages.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, *Population du registre des Indiens selon le sexe et la résidence au 31 décembre 1989,* Ottawa, 1990, 75 pages.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES DU QUÉBEC, *Les Autochtones du Québec,* Les publications du Québec, Québec, 1989, 31 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *La Convention de la Baie James et du Nord québécois et les conventions complémentaires 1, 2, 3, 4, 5 et 6,* Éditeur officiel du Québec, Québec, 1980, 641 pages.

VILLENEUVE, Larry, *Historique des réserves et villages indiens du Québec,* Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, Ottawa, édition révisée et mise à jour par Daniel Francis, 1984, 69 pages.